Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

somme numérique

Rapport d'activité 2018

Sur la base des résultats du compte administratif 2018

Introduction

Même si l'année 2018 n'a pas été l'occasion d'événements spectaculaires, elle a été marquée par une intense activité de renouvellement des marchés publics qui nous permettent de mener nos principales politiques :

- Lancement du nouveau marché de conception / réalisation du réseau FttH « SDTAN2 » et des marchés associés afin de pouvoir mettre en œuvre nos objectifs 2019/2024.

- Renouvellement de la plateforme des ENT et adoption d'un outil plus performant avec des coûts unitaires significativement réduits.

- Renouvellement du marché d'infogérance de nos serveurs qui permettent d'adresser aujourd'hui plus de 400 collectivités et établissements publics de notre département.

- Négociation et signature d'un important avenant à notre convention de Délégation de Service Public pour prendre en compte l'accélération de nos déploiements et l'amélioration des perspectives de commercialisation.

- Bouclage du dossier d'acquisition du nouveau siège de Somme Numérique et du Data Center qui doit accueillir le centre de services mutualisés.

En parallèle, nous avons aussi poursuivi notre dialogue partenarial :

- Avec l'Etat dans la perspective de finaliser l'attribution du Fonds pour la Société Numérique du dossier «Somme 100 % FttH ». Cela a permis l'accueil de Monsieur Julien DENORMANDIE, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des Territoires à Albert en avril 2018.

- Avec la Région Hauts de France qui a attribué des fonds pour la construction de notre réseau et instruit des dossiers de financement FEDER pour le réseau, les ENT et la création du centre régional de services mutualisés (Data Center).

- Avec nos membres par la présence à de nombreuses réunions pour présenter le SDTAN 2, le mécanisme mis en place pour répondre aux exigences du RGPD (règlement sur la protection des données personnelles) et les services de Somme Numérique en matière de numérique éducatif ou d'administration électronique.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

De plus, et ce n'est pas la moindre information, le partenariat avec notre délégataire COVAGE permet au FttH de s'imposer comme la solution durable pour une part de plus en plus significative des habitants de la Somme. Une progression qui sera encore plus forte en 2019 puisque à fin 2018 nous avons acquis la certitude que tous les grands opérateurs commerciaux d'envergure nationale débuteraient la commercialisation de leurs services sur notre réseau dans le courant de l'année 2019.

L'ensemble de ces éléments a pu se produire dans un cadre budgétaire maîtrisé, en obtenant des résultats de gestion satisfaisants qui ont également des répercussions positives sur les orientations du budget 2019.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

EVENEMENTS 2018

Janvier : Adoption du budget 2018

Création d'un poste d'Ingénieur Réseaux chargé des déploiements FttH

Février : Comité d'Ethique ENT

Opération « 1000 abonnés FTTH »

Inauguration du NRO de FLIXECOURT

Mars : Réunion de la Commission Aménagement Numérique

Présentation du projet « Centre régional de services mutualisés »

Participation au Congrès des archivistes de Lille

Avril : Inauguration du NRO d'ALBERT

Visite d'une entreprise de BOUZINCOURT et réunion de travail à ALBERT sur le thème de l'aménagement numérique avec Julien DENORMANDIE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires.

Juin : Inauguration du NRO de FRIAUCOURT

Reprise en gestion de 5 sites de téléphonie mobile dans le cadre du transfert de la compétence aménagement numérique du Département de la Somme.

Adoption du plan de financement de l'opération 100% FttH 2019-2024 liée à la mise à jour du SDTAN, pour un programme d'investissements estimé à 160 millions €.

Adoption du règlement financier portant sur la participation des EPCI à l'opération 100% FttH 2019-2024.

Approbation de la grille tarifaire du service mutualisé d'archivage électronique, mis en place avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Mise en place d'une nouvelle demande de financement FEDER pour le programme ENT à hauteur de 40%, pour les dépenses éligibles en investissement et en fonctionnement, pour les années 2018 à 2020.

Juillet : Lancement du New Deal Mobile par Julien DENORMANDIE à LAON

Août : Migration de l'ensemble des comptes pour les écoles élémentaires et les collèges de la Somme, vers la nouvelle plateforme ENT.

Septembre : Forum FTTH à MEAULTE

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Validation de l'avenant n°2 à la convention de DSP conclue avec Covage Somme qui emporte des évolutions très importantes du plan d'affaires du délégataire ayant des incidences positives sur les redevances attendues par le syndicat mixte.

Novembre : Adhésion au groupement régional ENT « mise en œuvre, maintenance et hébergement d'un environnement numérique de travail sur le territoire régional des Hauts-de-France ».

Décembre : Validation de la promesse de vente et de l'acte authentique d'acquisition des locaux du MIPIH comprenant des bureaux pour le syndicat mixte et un Data center, outil structurant du projet de création du centre de services mutualisés à vocation régionale.

Création d'un emploi d'ingénieur chargé du déploiement du réseau FttH et d'un emploi d'agent comptable, dans le cadre de la mise en œuvre de la 2e phase de déploiement FttH.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

SYNTHESE DES PROCEDURES DE MARCHES PUBLICS DE 2018

OBJET	Publication	Attribution	Notification	Titulaire
Fourniture de licences, maintenance et support de la solution de **messagerie** Zimbra	Mars 2018	Mai 2018	Juin 2018	ZEXTRAS SERVICES
Fourniture de la solution d'**E**spaces **N**umériques de **T**ravail	Mars 2018	Mai 2018	Juillet 2018	OPEN DIGITAL EDUCATION
Solution d'accompagnement à la scolarité / **ENT**	Mars 2018	Mai 2018	Juillet 2018	EDUCLEVER
Contenus pédagogiques liés à la plateforme **ENT**			Juillet 2018	EDUMEDIA MADMAGZ
Fourniture d'une **encyclopédie en ligne** destinée aux niveaux des écoles élémentaires	Juillet 2018	Août 2018	Août 2018	ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS
Fourniture d'une solution de **sauvegarde et stockage** synchronisé	Juin 2018	Septembre 2018	Octobre 2018	DROPCLOUD
Infogérance du centre serveurs de Somme Numérique	Juin 2018	Octobre 2018	Décembre 2018	NEURONNEXION
Marché de conception-réalisation portant sur la phase 2 du **déploiement FttH**	Janvier 2018	Décembre 2018		AXIANS et SOGETREL
AMO pour le contrôle et suivi de la 2e phase de déploiement du réseau **FttH**	Octobre 2018	Décembre 2018		RESOCITY
Agent **facilitateur des actions d'insertion** liées aux clauses sociales des marchés et relations économiques de Somme Numérique	Septembre 2018	Octobre 2018	Octobre 2018	IF CONSEILS
Missions de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs (**SPS**) pour la conception-réalisation du réseau FttH (phase 2)	Novembre 2018			
Renouvellement du marché de **contrôle de la DSP**	Novembre 2018			
Assistance juridique	Novembre 2018			
Développements **Web**	Novembre 2018	Décembre 2018		GASSAGOSSO

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

AMO pour accompagner le syndicat mixte dans le renouvellement du **marché télécoms**	Décembre 2018			
Fourniture des licences OLFEO de la solution de **filtrage Web** (antivirus, filtrage d'URLs) du centre de serveurs	Décembre 2018			
Fourniture d'une solution complète de **filtrage de messagerie** comprenant le matériel, le support technique et les licences associées	Décembre 2018			

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Les membres

La gouvernance

Le syndicat mixte Somme Numérique est présidé par Philippe VARLET depuis le 1er juillet 2015.

Il est administré par un Conseil syndical de 46 élus chargés de représenter le Département de la Somme et les 15 EPCI qui ont transféré leur compétence à Somme Numérique.

Les statuts du syndicat mixte, modifiés en novembre 2016 pour tenir compte de la modification du paysage intercommunal suite au mouvement de fusion des EPCI, prévoit les modalités de répartition des voix entre les délégués :

- Le Département de la Somme désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Amiens Métropole désigne 6 délégués qui disposent chacun de 6 voix
- Pour les autres EPCI, chaque délégué dispose d'une voix
    - 2 délégués pour les EPCI de moins de 30 000 habitants
    - 3 délégués pour les EPCI de 30 000 à 50 000 habitants
    - 4 délégués pour les EPCI de plus de 50 000 habitants

La Région Hauts de France est membre associé du syndicat mixte avec voix consultative.

Somme Numérique dispose également d'un Bureau composé de 9 représentants, qui traite des sujets qui lui sont soumis par délégation du Comité syndical.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Les agents

Au 31 décembre 2018, le tableau des effectifs des emplois permanents du syndicat mixte Somme Numérique comprend 15 postes répartis comme suit :

Au budget principal

Intitulé des postes	Cadres d'emploi	Grades	Nb d'emplois et durée hebdo de service
	Filière administrative		
1. Directeur	Administrateur	Administrateur hors classe	1 temps complet
2. Directeur adjoint	Attaché	Attaché territorial	
3. Chef de projet E-éducation	Attaché	Attaché territorial	3 temps complets
4. Chef de projet services d'administration électronique	Attaché	Attaché territorial	
5. Chargé de communication	Rédacteur	Rédacteur	1 temps non complet
6. Assistant de Direction	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2e classe	2 temps complets
7. Assistant de gestion	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	

Au budget annexe

Intitulé des postes	Cadres d'emploi	Grades	Nb d'emplois et durée hebdo de service
	Filière administrative		
8. Assistant administratif du pôle réseau	Rédacteur territorial	Rédacteur	1 temps complet
9. Assistant des services d'administration électronique	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1 temps complet
10. Comptable	Rédacteur ou adjoint administratif	*En cours de recrutement*	1 temps complet
	Filière technique		
11. Chef de projets Réseau et infrastructures	Ingénieur territorial	Ingénieur	2 temps complets
12. Ingénieur SIG	Ingénieur territorial	Ingénieur	
13. Technicien réseau	Technicien territorial	Technicien	1 temps complet
14. Chargé de déploiement FttH	Ingénieur territorial	Ingénieur	2 temps complets
15. Chargé de déploiement FttH	Ingénieur territorial	*En cours de recrutement*	

13 postes sont pourvus par 6 fonctionnaires et 7 agents contractuels de droit public.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Présentation comptable du budget du syndicat mixte

La comptabilité du syndicat mixte est réglementée comme suit (cf. article 14 des statuts) :

- **Le Budget Principal** est régi par le Plan des Comptes M14. Ce budget géré **en TTC** retrace toutes les activités administratives du syndicat mixte, à savoir les charges courantes de la structure, les dépenses de personnel, les services mutualisés des ENT et de l'administration électronique.

- **Le Budget Annexe** est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial et est géré **en HT** (assujetti à la TVA). Ce budget retrace toute l'activité commerciale du syndicat mixte liée au réseau.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	Total BP+DM1 2018	REALISE 2018	% réalisé	Evolution 2017/2018
Administration générale	578 205,85	1 018 090,02	520 682,36	51%	-10%
Administration électronique et autres services	80 879,12	84 500,00	83 037,72	98%	3%
Espaces Numériques de Travail	470 329,43	454 900,00	385 628,34	85%	-18%
Amortissement des investissements	20 997,54	14 714,58	14 714,58	100%	-30%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	***1 150 411,94***	***1 572 204,60***	***1 004 063,00***	64%	-13%
RECETTES					
Recettes de fonctionnement de la structure	38 705,41	27 455,00	38 920,49	142%	1%
Cotisation des membres du syndicat mixte	703 383,02	707 345,00	707 365,69	100%	1%
Recettes des ENT (contributions et subventions)	462 708,55	454 900,00	391 717,66	86%	-15%
Recettes administration électronique	693,60	700,00	693,60	99%	0%
Amortissement des subventions perçues	2 179,00	2 200,00	2 179,00	99%	0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	***1 207 669,58***	***1 192 600,00***	***1 140 876,44***	96%	-6%
Résultat net de l'exercice 2018			***136 813,44***		
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	322 346,96	379 604,60	379 604,60		18%
Résultat de fonctionnement			***516 418,04***		

Le résultat net de la section de fonctionnement du budget principal est excédentaire à hauteur de 136 813€. Par ailleurs, le sous-budget dédié aux Espaces Numériques de Travail s'équilibre sans compensation des cotisations syndicales, grâce à la baisse des coûts des marchés renouvelés en 2018.

Le résultat cumulé des exercices précédents s'élevant à 379 605€, le résultat de clôture de l'exercice 2018 est arrêté à la somme de 516 418€.

Les dépenses diminuent de 13% et les recettes de 6%. Après l'absorption de charges de fonctionnement importantes en 2016, il apparaît que les dépenses de fonctionnement du budget principal sont maîtrisées.

La diminution des charges et recettes du budget principal est en grande partie liée au dynamisme du service des Espaces Numériques de Travail.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

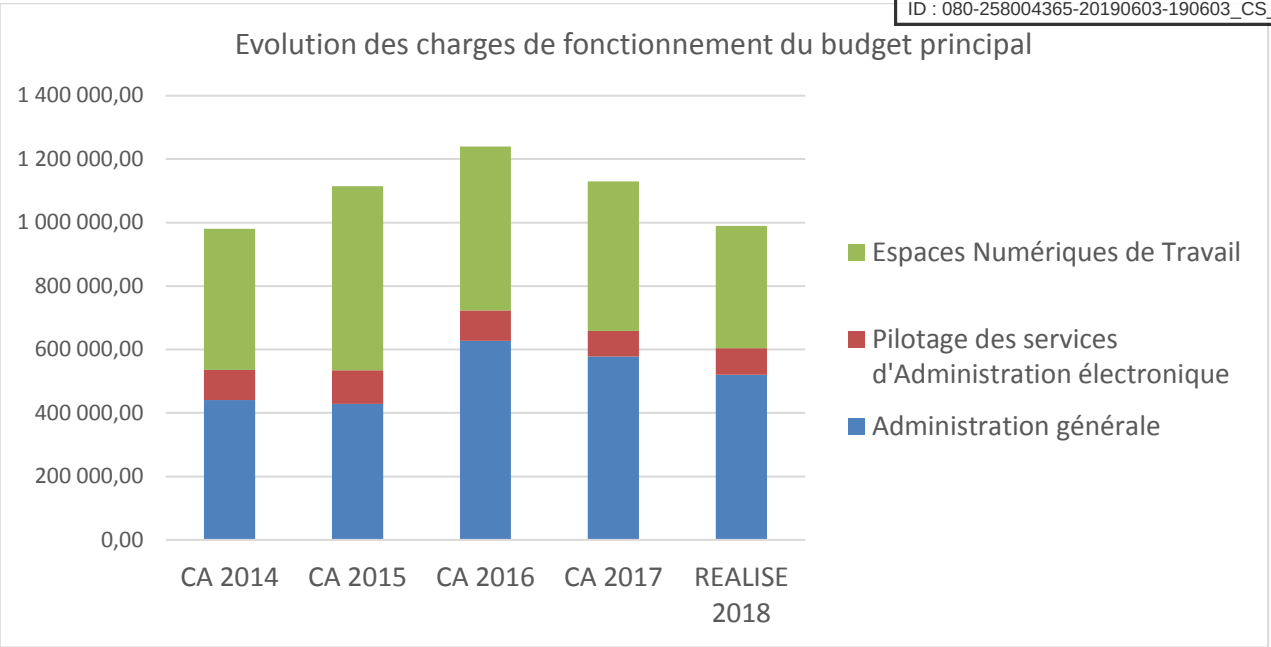

En fonctionnement, les dépenses du budget principal sont réparties à hauteur de 52% pour l'admistration générale, 38% pour la gestion des Espaces Numériques de Travail et 8% pour le pilotage des services d'administration électronique.

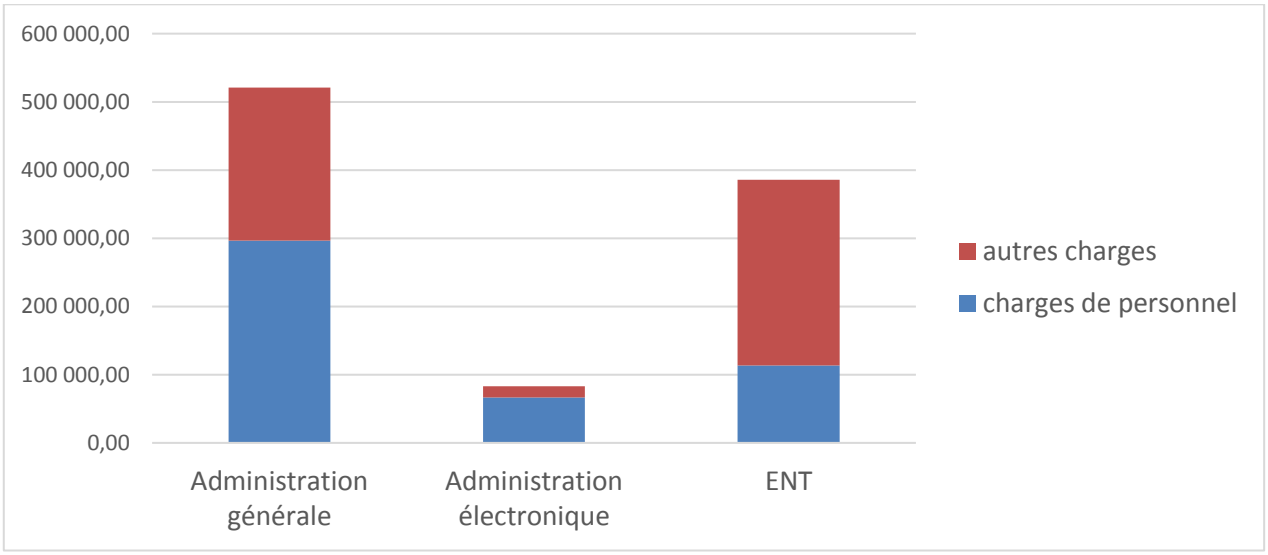

Les **charges de personnel** liées aux 7 agents affectés à ce budget représentent 48% du total des dépenses de fonctionnement.

- Administration générale (4 postes pourvus) : Directeur, Directrice adjointe, Assistante de direction et Chargé de communication ;
- Espaces Numériques de Travail (2 postes pourvus) : Chef de projets ENT et Assistante de gestion ;
- Administration électronique (1 poste pourvu) : Chef de projets administration électronique.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

DEPENSES	CA 2017	Total BP+DM1 2018	REALISE 2018	% réalisé	Evolution 2017/2018
Matériels informatiques pour les ENT	486 554,48	876 000,00	636 599,21	73%	31%
Mobilier de bureau et matériels informatiques	3 455,40	100 248,26	3 410,04	3%	-1%
Acquisition immobilière	0,00	900 000,00	0,00	0%	
Amortissement	2 179,00	2 200,00	2 179,00	99%	0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	***492 188,88***	***1 878 448,26***	***642 188,25***	34%	30%
RECETTES					
Remboursement des matériels ENT et subventions	412 195,33	863 616,10	660 417,87	76%	60%
Amortissement	20 997,54	14 714,58	14 714,58	100%	-30%
Emprunt	0,00	900 000,00	0,00	0%	
Excédent d'investissement antérieur	159 113,59	100 117,58	100 117,58	100%	-37%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	***592 306,46***	***1 878 448,26***	***775 250,03***	41%	31%
Résultat d'investissement	***100 117,58***		***133 061,78***		
		reports dépenses	*927 073,90*		
		reports recettes	*900 000,00*		
		solde résultat invt	**105 987,88**		

Le résultat net de la section d'investissement du budget principal est exédentaire à hauteur de 105 988€.
99% des investissements du budget principal concernent l'acquisition de matériels informatiques pour le compte des membres du groupement de commandes ENT (hors actif de Somme Numérique).

Toutes les explications sur ce service mutualisé des ENT figurent aux pages 13 à 18 du présent document.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Les cotisations syndicales

Le Comité syndical a adopté en janvier 2016 la trajectoire d'évolution des cotisations syndicales jusque 2019, permettant d'atteindre un montant unique pour l'ensemble des EPCI.

	2016	2017	2018	2019
Amiens Métropole	0,9	0,82	0,75	0,7
Communautés de communes	0,57	0,61	0,65	0,7
Conseil départemental	0,52	0,52	0,52	0,52

Les **cotisations syndicales** des membres du syndicat mixte représentent 62% des recettes de fonctionnement de l'exercice 2018 sur le budget principal (707 366€).

Membre	population	cotisation	Total
Département	571632	0,52	297 248,64 €
CA Amiens Métropole	181651	0,75	136 238,25 €
CA Baie de Somme	51428	0,65	33 428,20 €
CC Avre Luce Noye	23251	0,65	15 113,15 €
CC de la Haute Somme	28905	0,65	18 788,25 €
CC du Grand Roye	25221	0,65	16 393,65 €
CC du Pays du Coquelicot	29114	0,65	18 924,10 €
CC du Val de Somme	26599	0,65	17 289,35 €
CC du Vimeu	23679	0,65	15 391,35 €
CC Est de la Somme	21108	0,65	13 720,20 €
CC Nièvre et Somme	28726	0,65	18 671,90 €
CC Ponthieu Marquenterre	33969	0,65	22 079,85 €
CC Somme Sud Ouest	39126	0,65	25 431,90 €
CC Terre de Picardie	18542	0,65	12 052,30 €
CC Territoire Nord Picardie	32454	0,65	21 095,10 €
CC Villes Sœurs	39230	0,65	25 499,50 €
			707 365,69 €

Ces cotisations permettent le financement des dépenses d'administration générale et du pilotage de l'administration électronique, au titre de la mutualisation des actions de Somme Numérique pour les compte de ses membres.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Administration générale – 520 682€

Les charges administratives de la structure de 224 000€ en 2018 comprennent les postes de dépense suivants :

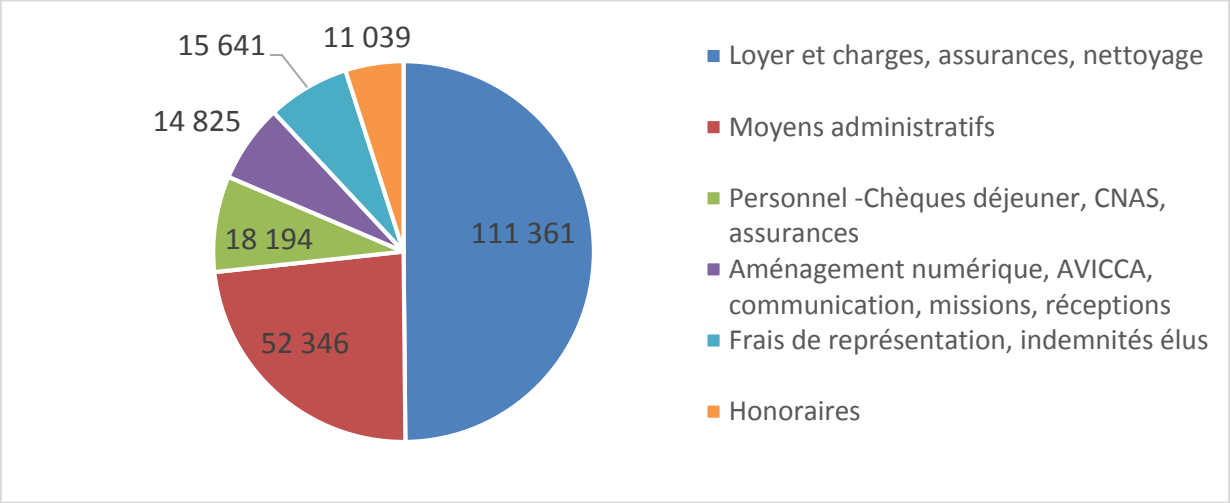

Le siège du syndicat mixte est situé dans des locaux loués à Amiens Métropole. La moitié des charges de la structure concernent des dépenses liées à l'occupation de ces locaux.

Les moyens administratifs couvrent les fournitures diverses, la location des véhicules de service et autres frais de déplacement, l'affranchissement et les frais télécoms…

Le pilotage des projets d'administration électronique – 83 000€

Le chef de projet administration électronique met en œuvre les actions et coordonne la mise en place des outils permettant d'aider les collectivités dans leur passage à la dématérialisation des actes. Il suit également la mise en place du centre de services numériques mutualisés dans le nouveau Data Center de Somme Numérique afin de conforter et développer l'offre de services du syndicat mixte dans le domaine de l'administration électronique.
Dans ce cadre, il a suivi en 2018 :

- le projet d'installation d'un système d'archivage électronique mutualisé en lien avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (approbation de la grille des tarifs par le Comité syndical en septembre 2018),
- la mise en place d'un service de sauvegarde et stockage des données publiques (attribution du marché dédié en octobre 2018),
- la conclusion d'un accord de partenariat avec une société privée permettant de proposer un service de bornes Wifi public déployé sous le nom de WifiSomme.

Pour la plupart de ces services, le syndicat mixte s'appuie sur les outils développés par l'ADULLACT. Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales qui s'est donnée pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des collectivités territoriales, des administrations publiques et des centres hospitaliers dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public. Somme Numérique cotise ainsi chaque année pour le compte de ses membres à hauteur de 11 750€.

Les charges globales de ce sous-budget sont financées par les cotisations des membres du syndicat mixte.

Tous les services proposés par le syndicat mixte à ses membres mais également à d'autres établissements publics, dont ceux faisant l'objet d'une contribution spécifique, sont retracés dans le budget annexe.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Dépenses de fonctionnement 2018 - 385 600€

L'administration, la mise en œuvre et le support de ce service mutualisé sont assurés par le Chef de projet ENT et une assistante de gestion. L'ensemble des frais associés au personnel représente en 2018 un montant de 116 300€, soit 30% de ce sous-budget.

Le reste des dépenses relève de la mise à disposition de la plateforme ENT et des contenus pédagogiques associés :

- la plateforme mutualisée et identique du primaire au collège facturée en fonction du nombre de comptes élèves créés (142 191€) ;
- l'intégration de divers contenus pédagogiques (100 370€).

Tous les contenus sont validés par les services de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale et également par CANOPE. Pour les outils payants d'accompagnement à la scolarité, le syndicat mixte a un marché avec EDUCLEVER qui facture les comptes lorsqu'ils sont actifs plus d'une heure. On intègre également les contenus du service des archives de la ville d'Abbeville, de l'association CARMEN, de la société EDUMEDIA et de MADMAGZ.

Recettes de fonctionnement 2018 - 391 700€

La Région Hauts de France soutient l'action du syndicat mixte qui déploie les ENT dans les écoles primaires, dans le cadre d'une convention FEDER à hauteur de 30% jusqu'au 30 juin 2018, puis de 40% jusqu'au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, l'adhésion des membres au service des ENT est conditionnée par l'approbation de la Charte de fonctionnement qui comprend une participation par compte élève fixée chaque année par le Comité syndical en fonction des coûts réels et des subventions perçues.
Grâce à l'augmentation du nombre de comptes ouverts et à la reconduction des marchés-;

- la contribution par élève a pu être maintenue à 8,30€ depuis 2015 pour le secteur primaire ;
- la contribution du Département pour les ENT des collèges a été diminuée de moitié dans le même temps.

Au 30 juin 2018, 30 000 élèves du primaire et 21 363 collégiens bénéficiaient des ENT sur le département de la Somme.
Avec les nouvelles intégrations de classes à la rentrée de septembre 2018, près de 32 500 élèves bénéficient d'un ENT pour cette année scolaire 2018-2019.
Ce sous-budget est désormais équilibré sans compensation venant des cotisations syndicales.

Il convient de relever également le cas particulier des communes de la Somme situées sur la communauté de communes de Blangy-sur-Bresle non adhérente à Somme Numérique : les communes de MARTAINNEVILLE, MAISNIERES, BOUILLANCOURT EN SERY, BOUTTENCOURT et VISMES-AU-VAL bénéficient du service ENT au tarif de 12,45€ par élève pour les 200 enfants concernés.

Le pilotage au niveau du syndicat mixte permet de mettre en place ce service de façon identique pour tous les élèves du département, quel que soit le mode de gestion de la compétence scolaire en local, à savoir par un syndicat scolaire, une commune ou une communauté de communes. C'est cette capacité d'adaptation et de mutualisation qui fait le succès du développement de ce service.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

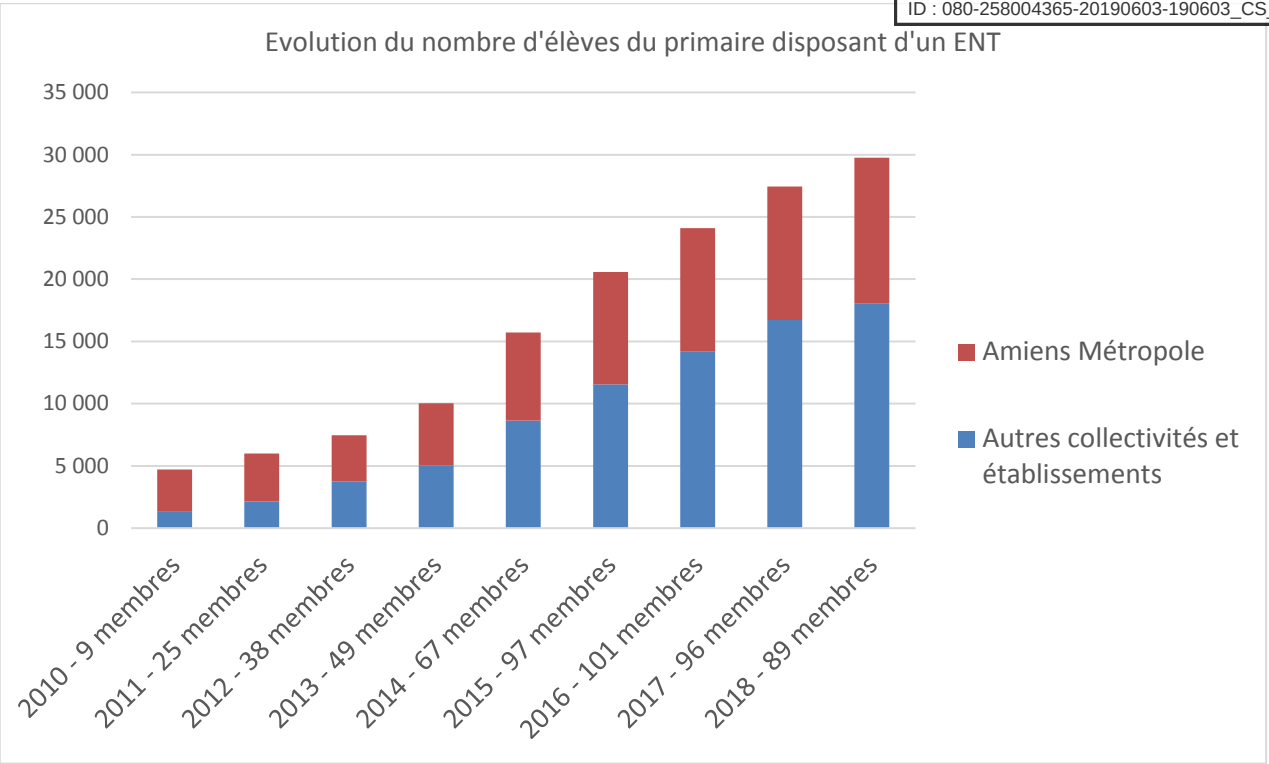

Tandis que les élèves d'Amiens Métropole représentaient 71% des comptes ouverts en 2010, ils en représentent 39% en 2018. Grâce à l'impulsion et la coordination au niveau du syndicat mixte, ce projet initié sur les écoles d'Amiens en 2007 a pu être largement reproduit dans les écoles du département.

Le schéma mis en œuvre par Somme Numérique pour le déploiement des ENT à la fois pour les niveaux primaire et secondaire constitue un modèle unique en France.

Souvent sollicité pour partager son expérience autour de cette action, le chef de projets ENT de Somme Numérique participe à un groupe de travail ministériel sur le sujet.

Des échanges ont également été menés avec les autres syndicats mixtes et départements de la Région des Hauts de France, notamment sous l'impulsion des services de la Région qui a souhaité constituer un groupement de commandes pour un ENT régional, auquel Somme Numérique a adhéré en novembre 2018 (Pour une entrée potentielle en septembre 2020 tenant compte des échéances des marchés en cours).

Depuis la mise en place de ce service en septembre 2007 à titre d'expérimentation, puis sa généralisation progressive à partir de 2009, le fonctionnement du déploiement des ENT dans les collèges et les écoles primaires a coûté près de 3,9 M€. Les recettes du service se composent des subventions FEDER versées par l'intermédiaire de la Région, à hauteur de 40% initialement, 50% en 2010-2011, 30% de 2012 à juin 2018 et 40% depuis juillet 2018. **Cela représente en totalité 870 000€ de FEDER.**

Instituées à partir de septembre 2009, les contributions des membres au fonctionnement du service mutualisé des ENT s'élèvent globalement à 2,2 M€ (toutes collectivités confondues).

Suite au renouvellement des marchés au printemps 2018, le syndicat mixte a pour la première fois changé de plateforme pour tous les utilisateurs des Espaces Numériques de Travail. La période estivale a ainsi vu la migration d'un éditeur (ITOP) à un autre (OpenDigital) pour l'ensemble des écoles comme des collèges (les 50 collèges du département étant intégrés de facto à la solution). Il a fallu réintégrer et faire migrer près de

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

16 To de données, sans perte de contenu pour les utilisateurs concernés (documents, productions, historique de messagerie...). Ces opérations ont pu être effectuées grâce à l'engagement de l'ancien éditeur comme du nouveau et aux opérations menées par le syndicat mxite et ses partenaires de la Direction académique de la Somme. Dans le même temps, nous avons également étoffé "l'offre" éditoriale, passant d'un dictionnaire (le Robert Junior) à une encyclopédie (Universalis), mise à disposition de l'ensemble de la communauté éducative, comprenant les parents d'élèves.

Une nouvelle évaluation de ce service aura lieu en 2019, après une année scolaire de recul sur l'utilisation de ce nouvel outil.

En fin d'année 2018, 75% des écoles du département (maternelles + élémentaires) sont intégrées au dispositif ENT, correspondant à 392 écoles, 1519 classes pour 33 000 élèves. En y ajoutant les 21 860 collégiens, la communauté des ENT regroupe désormais **186 511 personnes** (parents, élèves, enseignants et personnel administratifs).

Au sein de ces écoles, 68% sont réputées "complètes", c'est à dire que l'ensemble des classes sont impactées. Ainsi, le dispositif ENT de Somme Numérique concerne 71% des élèves du premier degré du département de la Somme, que l'on peut mettre en perspective de l'échelon national avec cette carte du ministère de l'éducation nationale.

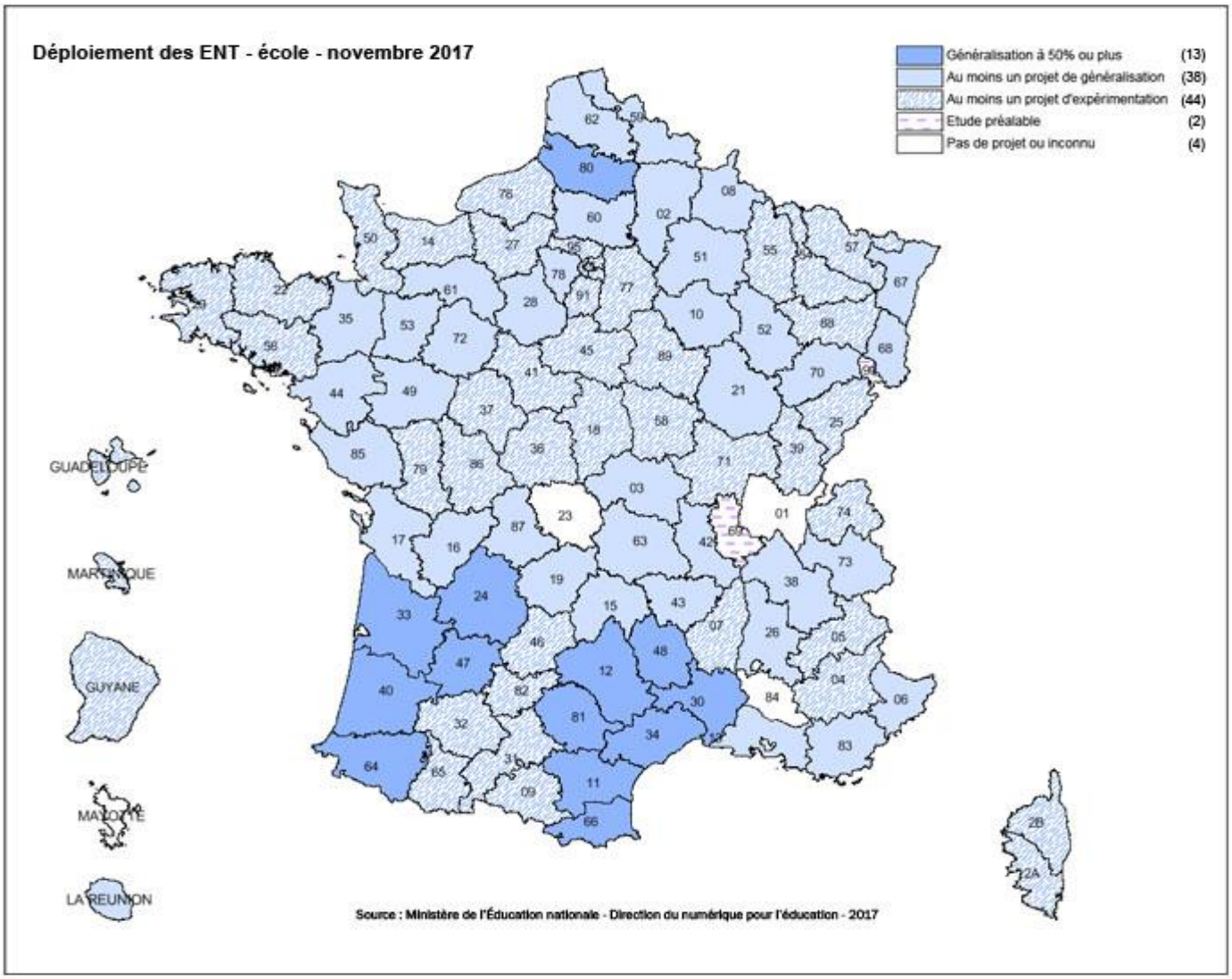

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

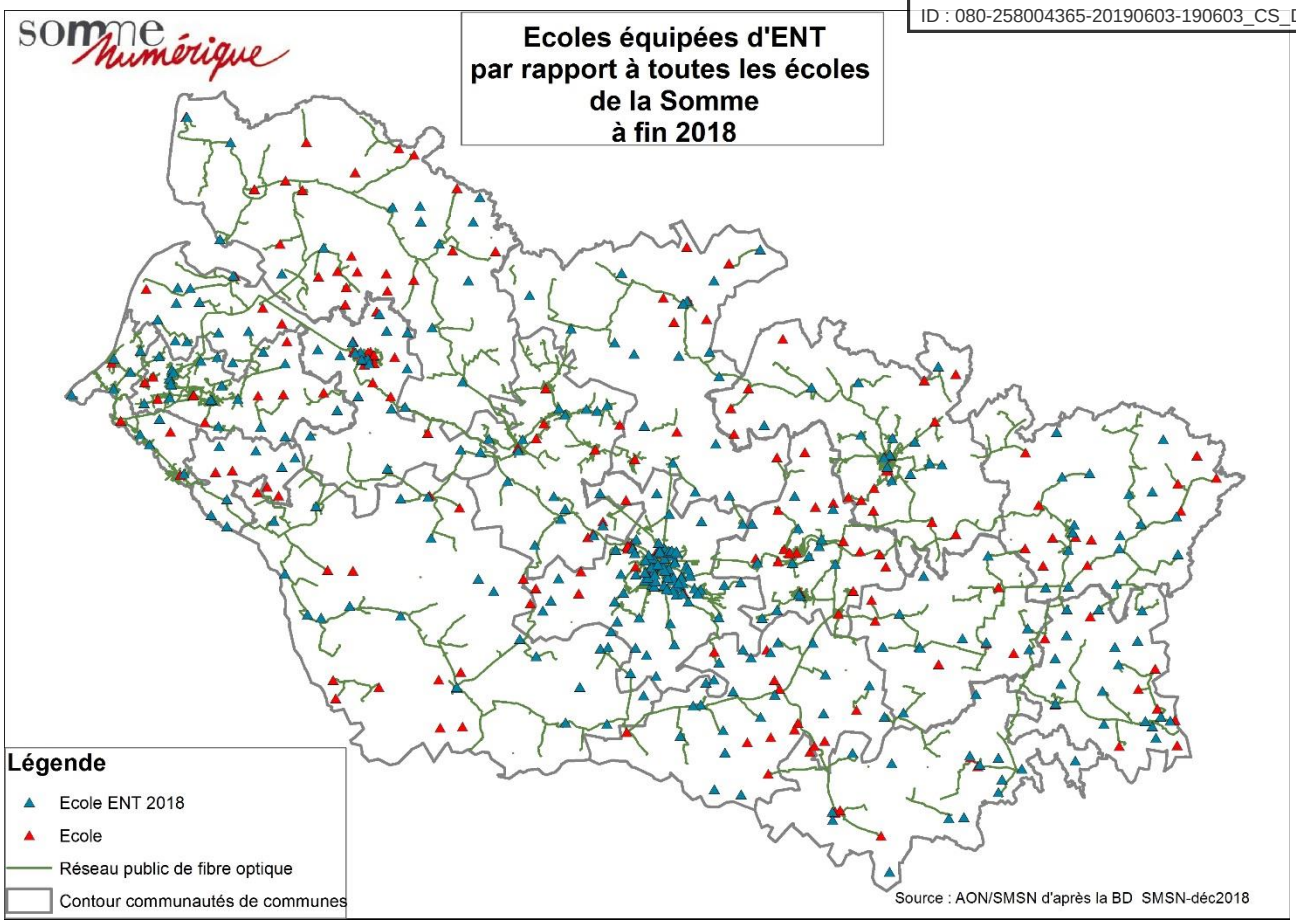

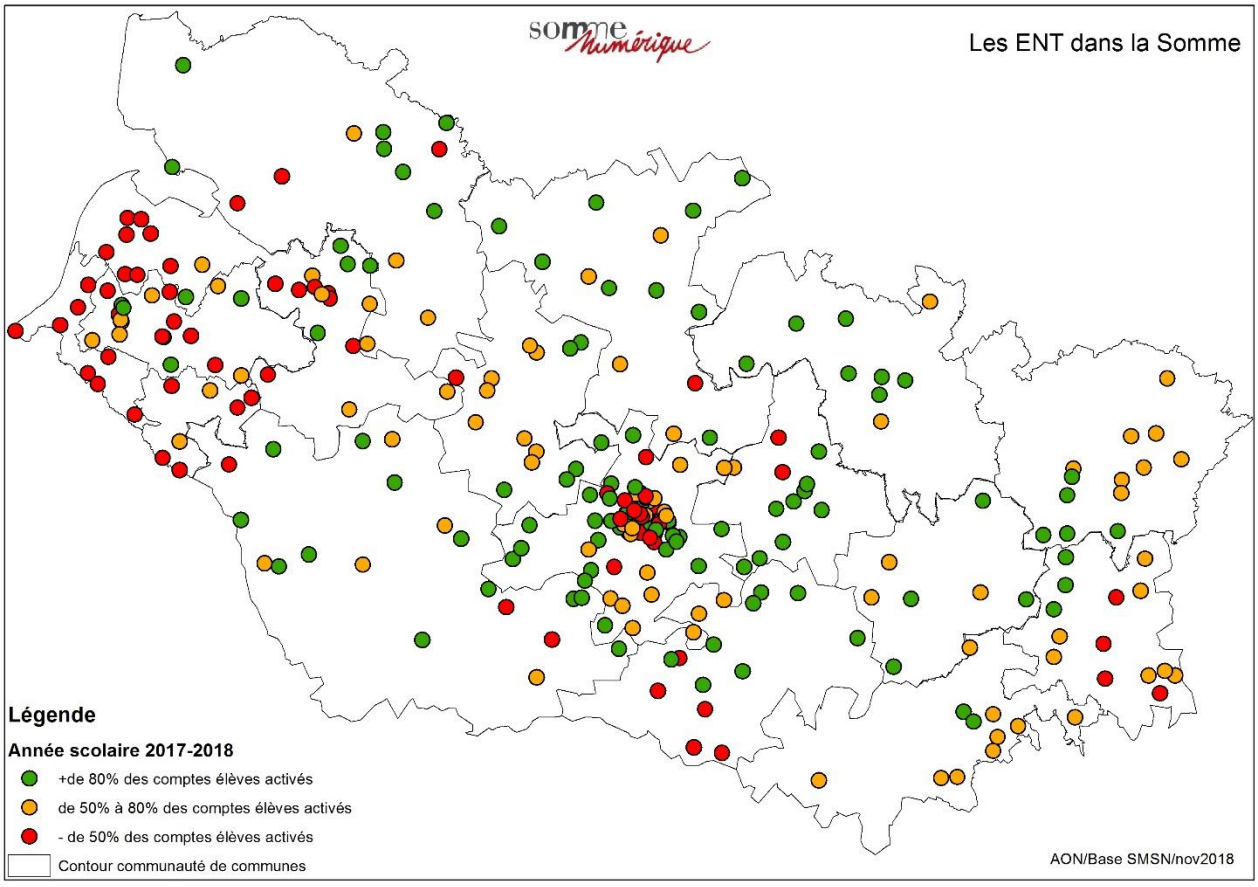

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Les matériels dédiés aux ENT – Un investissement pour compte de tiers de 650 000€ en 2018

Afin d'organiser l'équipement en matériel informatique lié au service mutualisé des ENT, le syndicat mixte a constitué un groupement de commandes auquel adhère toute collectivité ou établissement qui bénéficie du service. Cela permet de mutualiser les achats pour l'ensemble des écoles du département, de faire baisser les coûts en mettant les prestataires en concurrence au fur et à mesaure des besoins par un mécanisme d'accord-cadre multi-attributaire et de bénéficier d'une subvention FEDER pour les tableaux numériques interactifs et les tablettes.

Dans ce cadre, le syndicat mixte achète les équipements pour le compte des membres du groupement et leur facture déduction faite de la subvention. Il s'agit d'une opération blanche pour le budget de Somme Numérique puisqu'il n'intègre pas ces matériels dans son actif.

UNION EUROPÉENNE

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEDER

La Région Hauts-de-France qui instruit les demandes FEDER, a accordé 40% de subvention au projet ENT de Somme Numérique en fonctionnement et en investissement, pour la période du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2020.

Région Hauts-de-France

Le poids croissant de ces investissements (+30% entre 2017 et 2018) révèle l'implication financière des collectivités dans ce service, sous l'impulsion du FEDER mais également des appels à projet de l'Etat fléchés sur l'équipement des écoles en milieu rural : « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité », Contrat de ruralité.

Cette augmentation d'activité est assumée en interne par le Chef de projet ENT et l'assistante de gestion : le syndicat mixte assiste les collectivités dans le montage de leur projet numérique éducatif, assure le relais avec les services de l'Education Nationale et exécute les marchés publics permettant la mise en œuvre de ce service.

Pour ce qui concerne le suivi de l'équipement en matériels informatiques dédiés aux ENT, cela représente en 2018 :

- 76 devis émis auprès des membres du groupement de commandes ;
- 48 consultations de marchés subséquents transmises aux prestataires titulaires de l'accord-cadre ;
- 143 mandats de dépenses ;
- 67 titres de recettes.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Le ralentissement des investissements observé en 2017 a été consécutif au mouvement de fusion des EPCI et donc à une certaine latence des projets dans l'attente de leur réorganisation interne. Le dynamisme de ces dépenses réapparait en 2018, notamment la généralisation des ENT sur les territoires qui ont fait le choix d'investir au niveau intercommunal pour le numérique éducatif.

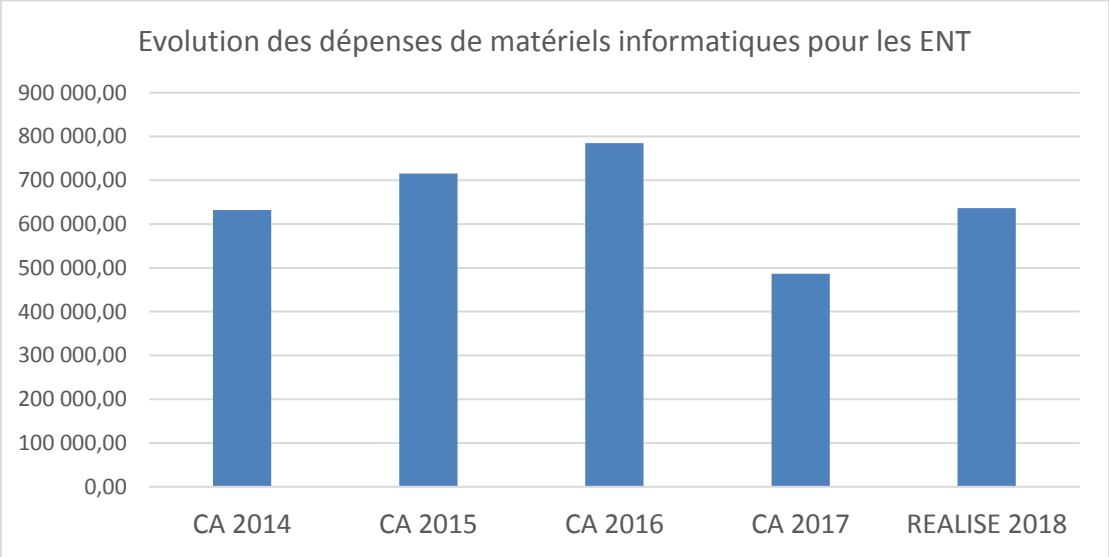

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

LES CONTRIBUTIONS AUX SERVICES MUTUALISES

Comptablement, les recettes du service ENT sont inscrites au budget principal étant liées directement à l'activité d'administration publique liée au domaine de l'enseignement, tandis que les contributions des autres services sont retracées dans le budget annexe du service industriel et commercial assujetti à la TVA. Cependant, il est intéressant d'analyser l'évolution et la décomposition des contributions des membres au titre des services mutualisés proposés par Somme Numérique.
Il convient de relever cependant que les contributions versées au titre de l'utilisation du réseau ne constituent pas des recettes pour le syndicat mixte puisqu'elles sont reversées au délégataire.

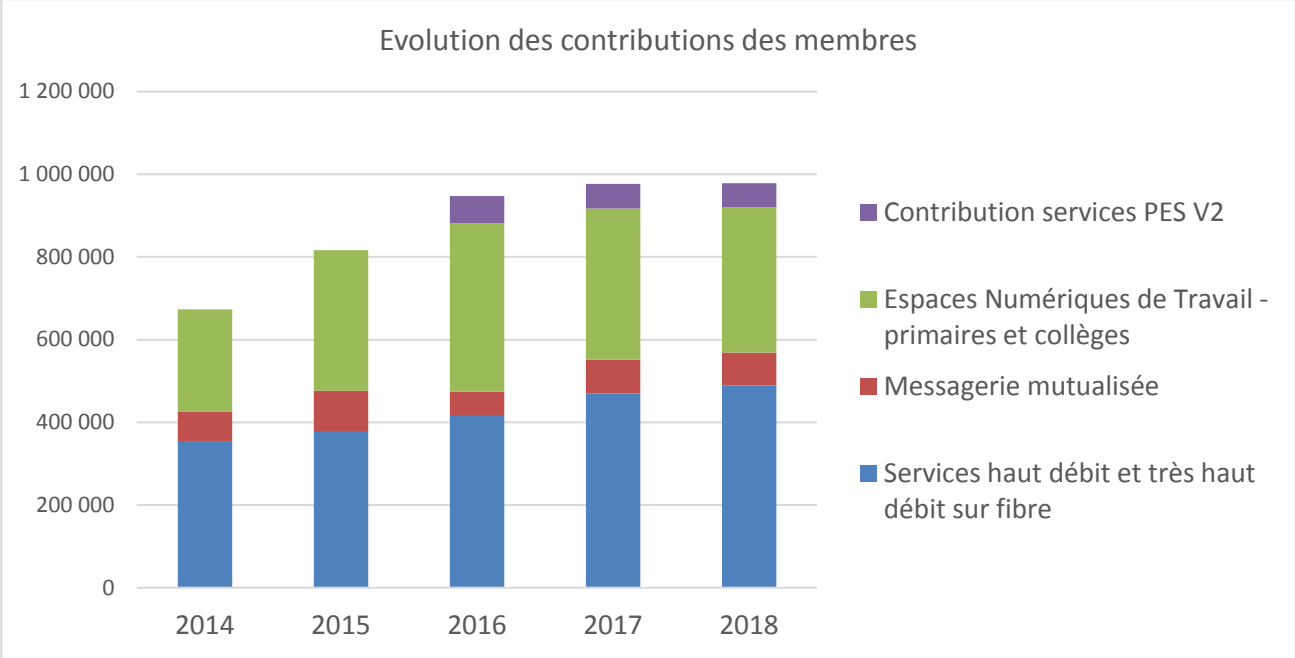

La progression des contributions ces dernières années provient d'une utilisation croissante des services du syndicat mixte par les membres, communes et EPCI, mais également par des établissements publics non membres.

Afin de pouvoir répondre aux besoins croissants des collectivités de la Somme devant faire face à la mutation de leur activité dans un contexte de dématérialisation des échanges, le Comité syndical a créé un poste d'assistance technique des services d'administration électronique, financé par la contribution liée aux services de dématéralisation de la transmission des actes comptables (PESV2).

L'offre de Somme Numérique au titre des prestations de services mutualisés se décompose comme suit :

Services	Département	Autres membres	Non membres
Espaces Numériques de Travail	A prix coûtant	8,30€ / élève (année scolaire 2017-2018) déduction faite du FEDER	12,45€ / élève
Messagerie collaborative	15€ HT/ compte/ an + 5€ HT illimité		20,58€ HT/compte /an + 5,14€ HT pour illimité
Transmission PESV2	Non concerné	0,07 € HT / habitant pour EPCI et communes Mini 50€ HT / Maxi 5000€ HT	200€ HT /an
Contrôle de légalité[1]	Compris dans la cotisation		51,45€ HT /an
Plateforme de marchés publics[1]	Compris dans la cotisation		205,79€ HT /an
Gestion des noms de domaine[1]	Compris dans la cotisation		10,29€ HT /an (unité)

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Hébergement de site Web[1]	Compris dans la cotisation	51,45€ HT /an /site
Adhésion au groupement de commandes des télécoms	Compris dans la cotisation	102,89€ HT /an
Services Très haut débit sur fibre optique (GFU) [2]	Tarifs négociés avec le délégataire du réseau : 840€ HT /an pour un accès THD sur fibre dédiée 600€ HT /an pour un accès THD FTTH	Non concernés

Les tarifs des services non membres sont soumis à une revalorisation annuelle.

[1]*Tout établissement qui souscrit au pack DEMAT (contrôle de légalité + plateforme de marchés en ligne + hébergement d'un site et gestion d'un nom de domaine) bénéfice d'un tarif préférentiel soit 308,68€ HT.*

[2]*L'avenant 2018 à la DSP intègre une baisse tarifaire pour le GFU : les collectivités adductant plus de 40 sites verront leur redevance mensuelle passer de 70 à 68 € à compter de 2019.*

Une grille tarifaire a également été adoptée en septembre 2018 pour le service mutualisé d'archivage électronique mis en œuvre en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Nous sommes en attente de l'agrément du service interministériel des Archives de France pour le démarrage effectif de ce nouveau service permettant l'archivage sécurisé des données publiques dématérialisées.

Les prestations fournies aux **établissements non membres** ont permis d'apporter une recette de 28 660€ HT au syndicat mixte en 2018 (services PESV2, messagerie mutualisée, hébergement de site Web, gestion des noms de domaine…). Cela apparaît encore modestement dans le budget du syndicat mixte mais cela permet de rendre un service de qualité et à moindre coût, à 90 établissements publics du département : syndicats scolaires, syndicats d'eau, établissements touristiques, Centre de gestion de la Somme, AMEVA…

- Contrôle de légalité : 27,
- Plateforme de marchés en ligne : 38,
- Hébergement d'un site Web et gestion du nom de domaine : 7,
- PESV2 : 55,
- Service de messagerie collaborative : 5,
- Adhérents du groupement télécoms : 10.

Les recettes de fonctionnement versées par les membres au titre des services mutualisés (hors GFU réseau) atteignent près de 500 000€ TTC en 2018. Elles se répartissent comme suit :

- Amiens Métropole (21%) pour les ENT dans ses écoles maternelles et primaires ;
- Autres EPCI (44%) pour les ENT principalement, mais également les services PESV2 et messagerie ;
- Département de la Somme (35%) comprenant à la fois les ENT pour les collèges et le service de messagerie collaborative.

Le **Département** prend en charge les dépenses afférentes aux 21 363 comptes ENT créés sur l'année scolaire 2017-2018 pour 50 collèges, ainsi qu'aux 3900 comptes de messagerie collaborative pour ses agents.
Il convient de relever que le Département de la Somme est le principal utilisateur de la messagerie Zimbra et qu'il en a financé l'infrastructure de base, permettant de fournir un service de qualité à moindre coût pour les autres structures.
De son côté, **Amiens Métropole** n'utilise pas la solution de messagerie proposée par le syndicat mixte. L'agglo finance les opérations ENT sur son territoire pour 11 723 élèves au 30 juin 2018, ainsi que la contribution PESV2 pour la dématérialisation des échanges avec le comptable public.
Les **autres membres du syndicat mixte** s'approprient également progressivement les services proposés par le syndicat mixte. Ces recettes proviennent des communautés de communes mais également des communes concernées par les services ou encore parfois des syndicats scolaires concernant les ENT.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

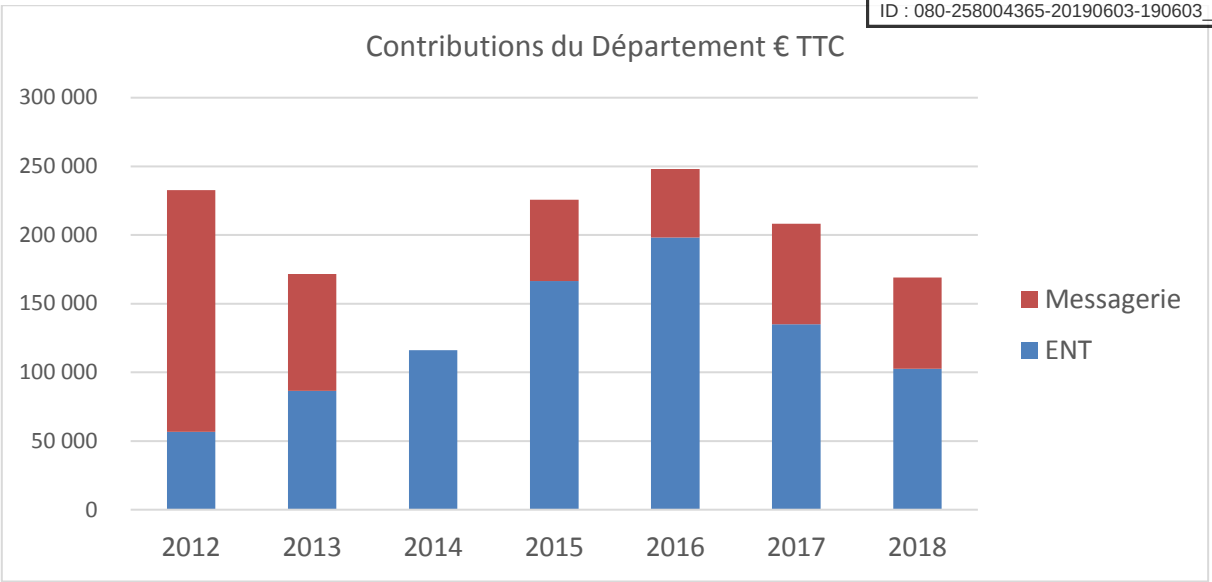

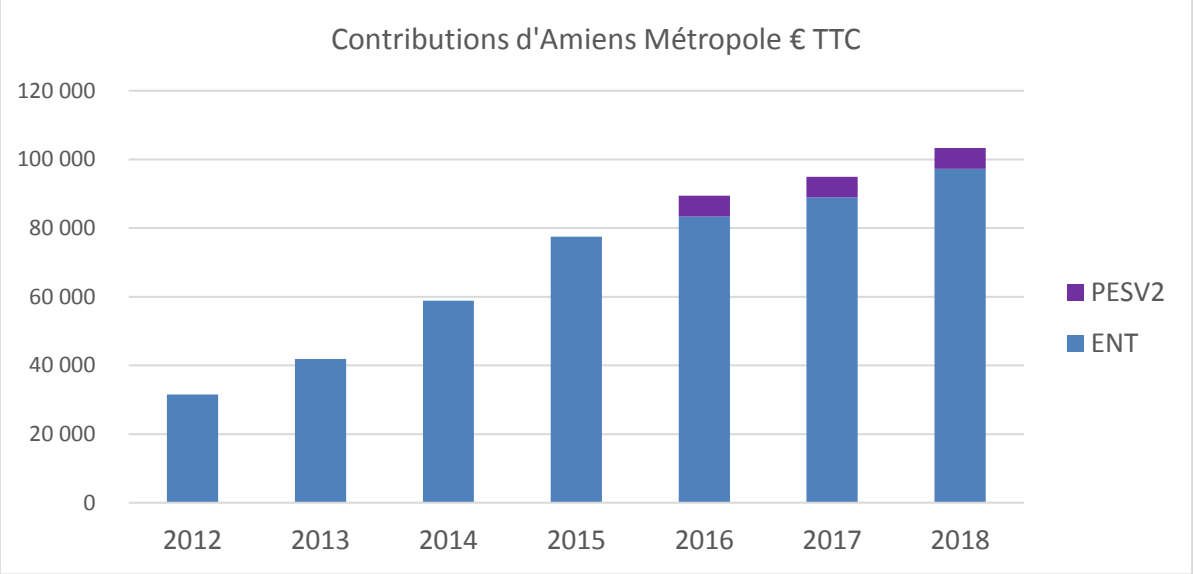

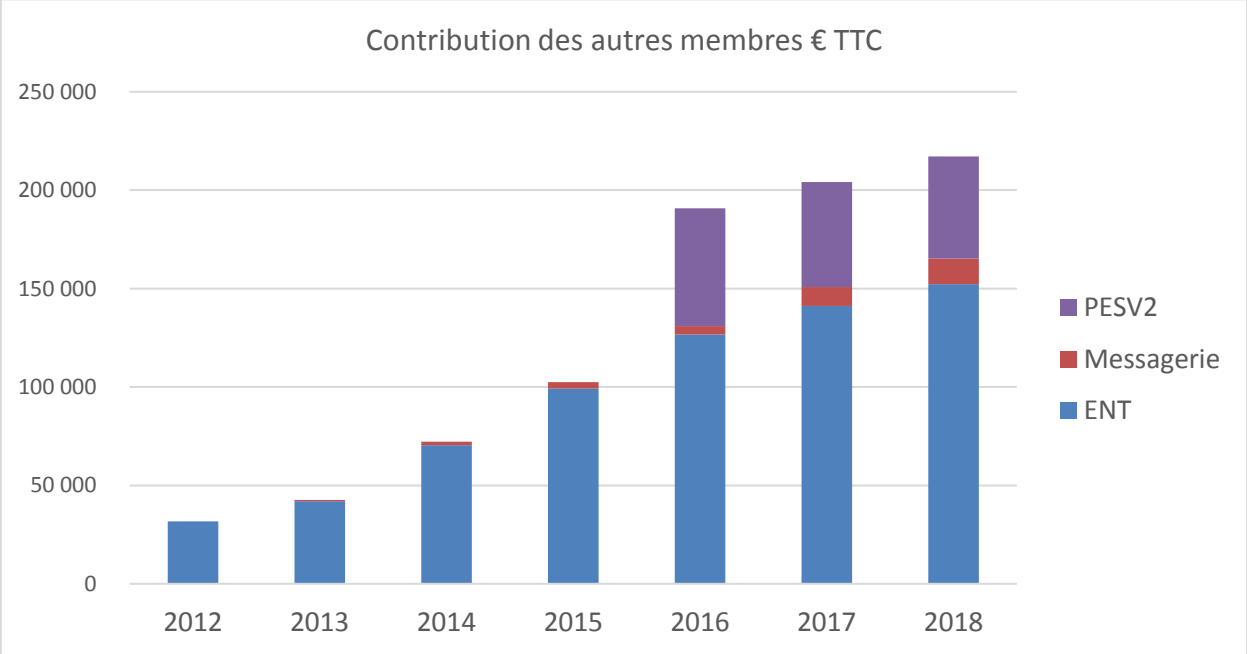

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

BUDGET ANNEXE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	Total BP+DM1 2018	REALISE 2018	% réalisé	Evolution 2017/2018
Centre serveurs et services mutualisés	294 816,94	337 300,00	338 030,06	100%	15%
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 165 517,27	1 603 500,00	1 471 958,60	92%	26%
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	***1 460 334,21***	***1 940 800,00***	***1 809 988,66***	93%	24%
Intérêts de la dette	1 220 000,62	1 262 000,00	1 306 813,35	104%	7%
Amortissement du réseau et matériels	2 870 291,24	3 199 271,00	3 199 270,35	100%	11%
Virement à la section d'investissement	0,00	2 057 789,37	0,00	0%	
Total dépenses	**5 550 626,07**	**8 459 860,37**	**6 316 072,36**	75%	14%
RECETTES		**Total BP+DMI**			
Recettes du centre serveurs	189 801,82	218 160,00	167 149,39	77%	-12%
Recettes du réseau	190 468,53	172 300,00	356 236,70	207%	87%
Redevances exploitation et commercialisation du réseau	960 945,23	1 009 470,00	1 254 000,16	124%	30%
Remboursement de frais par le délégataire	403 301,14	579 500,00	575 261,25	99%	43%
Services Haut débit et Très haut débit aux membres	391 065,00	376 000,00	407 535,00	108%	4%
Contribution CG80 antennes satellites	1 250,00	2 000,00	250,00	13%	-80%
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	***2 136 831,72***	***2 357 430,00***	***2 760 432,50***	117%	29%
Remboursement frais / personnel	30 614,65	0,00	3 452,56		-89%
Remboursement des annuités d'emprunts	2 480 458,32	2 465 210,00	2 465 210,23	100%	-1%
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	800 907,50	90 000,00	209 762,00	233%	-74%
Remboursement de travaux pour le compte des membres	440 165,87	250 000,00	154 002,95	62%	-65%
Recette exceptionnelle - pénalités	92 866,09	0,00	68 287,08		-26%
Reprise par annuité des subventions d'investissement	1 400 073,10	1 356 168,00	1 356 168,00	100%	-3%
Total recettes	**7 381 917,25**	**6 518 808,00**	**7 017 315,32**	108%	-5%
Résultat net de l'exercice 2018	***1 831 291,18***		***701 242,96***		
Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes	1 392 024,54	1 941 052,37	1 941 052,37	100%	39%
Résultat de fonctionnement	***3 223 315,72***		***2 642 295,33***		

Le résultat net de l'exercice 2018 s'élève à 700 000€. Cumulé aux résultats des exercices précédents, le résultat global au 31 décembre 2018 s'élève à 2,6M€.

Pour ce qui concerne le fonctionnement propre à l'exploitation du centre serveurs et au réseau de fibre optique, les dépenses augmentent de 24% et les recettes de 29%, dégageant un excédent de près d'1 M€ HT.

Par contre, les charges d'amortissement pèsent de plus en plus sur la section de fonctionnement, au fur et à mesure du déploiement du réseau, et représentent ainsi la moitié des dépenses de fonctionnement du budget annexe (3,2 M€).

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Un centre serveurs pour fournir des services mutualisés d'administration électronique aux structures publiques locales du périmètre de Somme Numérique

Quelques éléments de contenu

Le syndicat mixte dispose d'un centre serveurs situé dans une salle technique au 83 rue Saint Fuscien à Amiens. Il a également installé en 2018 des équipements dans le Datacenter du Mipih dans le cadre d'une convention d'hébergement, afin de préparer le développement de ses activités dans le domaine de l'archivage électronique et de la sauvegarde à distance notamment.

L'infogérance du centre serveurs est confiée à la société NEURONNEXION dans le cadre d'un marché de services de 4 ans, dont le renouvellement a eu lieu courant 2018.
De nombreux prestataires interviennent par ailleurs dans la mise en œuvre de ces services, notamment :

- LIBRICIEL pour la plateforme de dématérialisation des échanges et le parapheur électronique ;
- ATEXO pour la plateforme de marchés en ligne, en groupement avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord ;
- E-COLLECTIVITES VENDEE pour la mise à disposition de la plateforme de services IRIS ;
- CLOUD TEMPLE puis ZEXTRAS pour la fourniture des licences et la maintenance de la solution de messagerie collaborative.

Sous l'impulsion de ses membres et dans un contexte d'évolution constante de l'environnement public territorial dans le domaine de la dématérialisation des échanges, cette activité autour des **services d'administration électronique** s'est développée ces dernières années pour Somme Numérique.

L'équipe de Somme Numérique répond aux demandes des collectivités et établissements publics et leur propose de les accompagner pour la mise en place des services suivants :

- Assistance à la création de sites Web sous Wordpress ;
- Mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics avec organisation des formations correspondantes ;
- Mise à disposition de la plateforme de dématérialisation du contrôle de légalité ;
- Mise en place du protocole d'échange de données avec la trésorerie (PESV2) ;
- Mise à disposition d'un outil mutualisé de parapheur électronique ;
- Mise en place d'une solution de messagerie collaborative.

Cette activité de réponse aux questions des collectivités est assurée par deux agents, le Chef de projets administration électronique et l'assistante technique des services d'administration életronique. Ils ont traité à eux deux**, 826 appels téléphoniques** sur 894 appels présentés d'octobre à décembre 2018, soit un taux d'abandon de 8%.
Le syndicat mixte s'est doté d'un outil de suivi des appels téléphoniques afin de professionnaliser cette activité et assurer une garantie de services à ses membres. On peut ainsi relever les données suivantes :

- La durée moyenne d'attente avant prise en charge est de 7 secondes.
- La durée maximale d'attente sur cette période est de 20 secondes.
- Un appel dure en moyenne entre 6 et 7 minutes.
- La durée maximale est de 40 minutes.
- Ils se répartissent de façon assez régulière et majoritairement de 9h à 12h puis de 14h à 17h.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

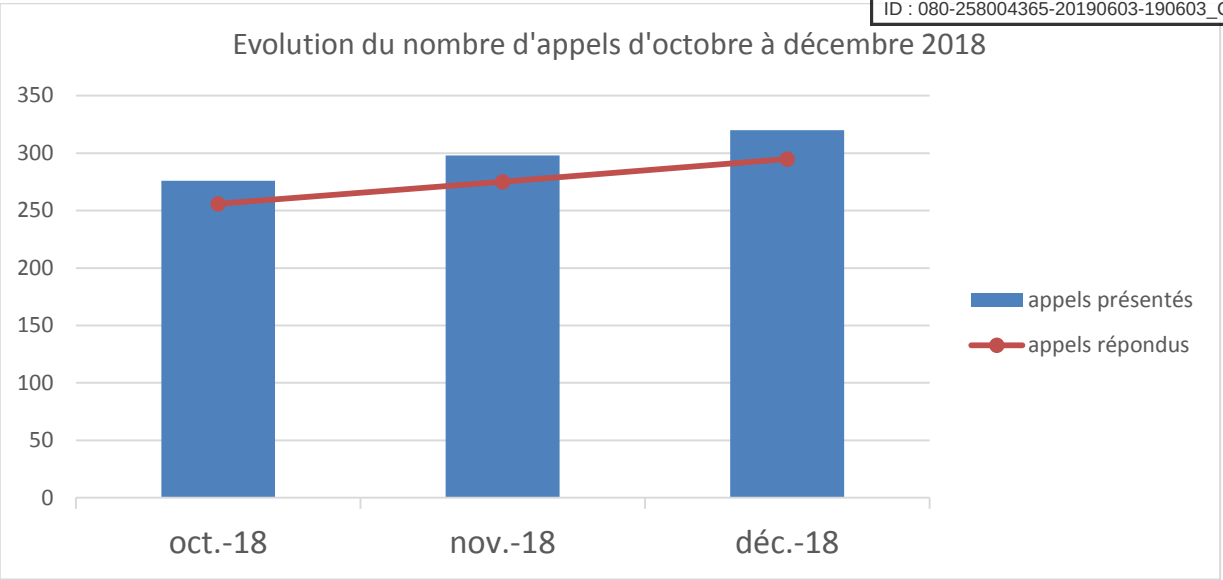

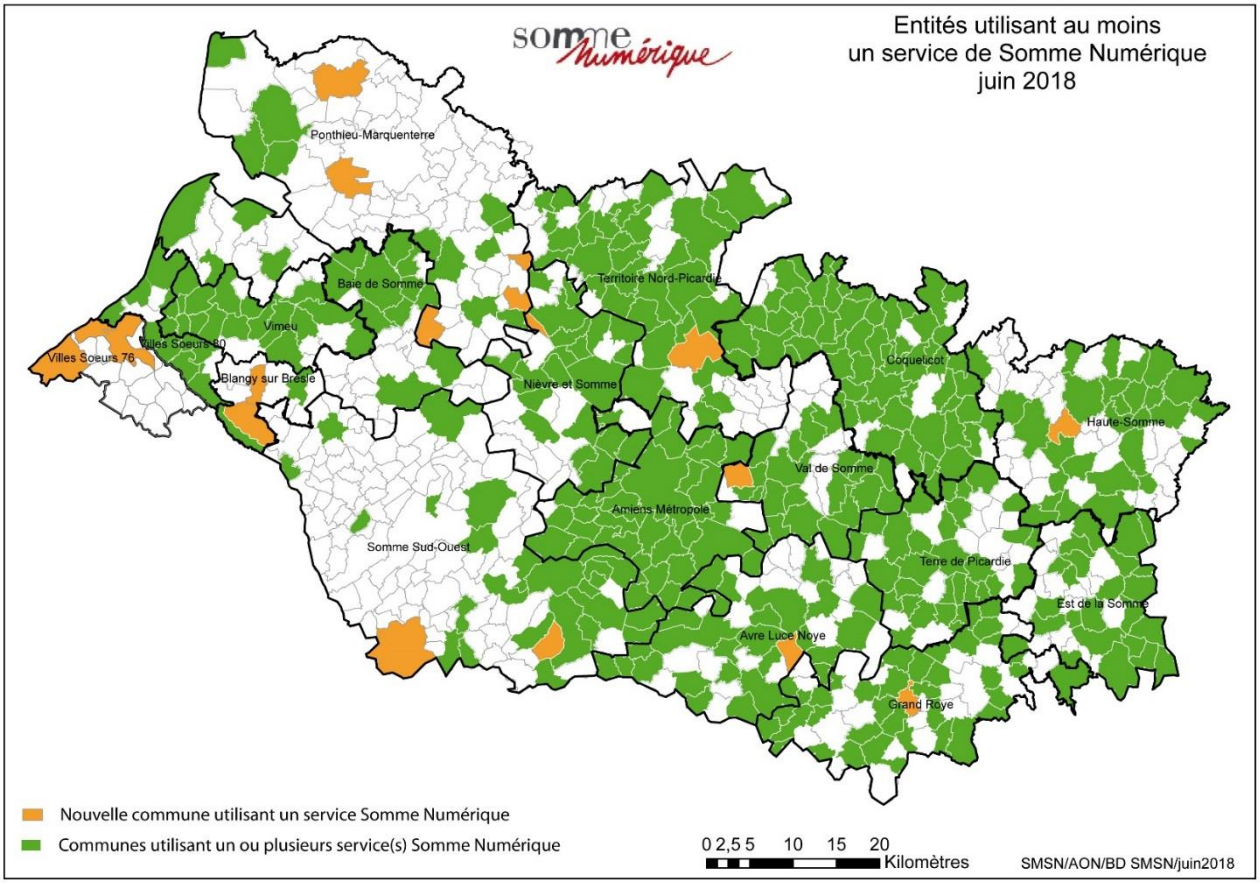

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Sous l'impulsion du Département et d'Amiens Métropole impliqués de longue date dans **la mutualisation de leurs prestations télécoms** via Somme Numérique, un groupement de commandes de prestations de services de communications électroniques a été constitué en juin 2009. Il permet de mutualiser les besoins des collectivités et établissements de la Somme et de faire baisser les coûts. En tant que coordonnateur du groupement, Somme Numérique assure la mise en concurrence des marchés ainsi que la liaison entre les opérateurs télécoms titulaires des marchés et les membres du groupement. Chaque membre du groupement exécute ensuite le marché pour ses besoins propres.

Le groupement de commandes compte désormais près de 90 membres dont le Département de la Somme, Amiens Métropole et le SDIS80 pour les plus gros consommateurs. Ont rejoint le groupement en 2018 les communes de ERCHES, SAINT VALERY SUR SOMME, CARREPUIS, VILLERS–BRETONNEUX et MERS LES BAINS.

Le tableau ci-après révèle le nombre d'établissements et de collectivités bénéficiant des services de Somme Numérique :

SERVICES	2014	2016	2018	Evolution 2018 /2014 ou 2018 /2016
PESV2	112	379	367	+227 %
CONTROLE DE LEGALITE	73	137	209	+ 186 %
MARCHES EN LIGNE	83	119	238	+ 186 %
ASSISTANCE SITE WEB	NC	51	64	+ 25 %
HEBERGEMENT SITES	NC	62	80	+ 29 %
Nombre de sites hebergés	*168*	*182*	*306*	*+ 82 %*
Nombre de comptes de messagerie	*4470*	*4510*	*5142*	*+ 15 %*

Autre mode d'accompagnement proposé par Somme Numérique : le syndicat mixte a conclu un accord avec l'ADICO pour intervenir auprès des collectivités de la Somme souhaitant bénéficier d'une assistance concernant la mise en conformité avec le **RGPD**.

L'équilibre financier du sous-budget (338 000 – 167 150 = - 170 850€)

Les recettes de ces services ont été présentées en pages 15 à 17 du présent document.

Malgré l'augmentation constante de leur utilisation et l'appétence de plus en plus importante pour ces services, ce sous-budget reste déficitaire. Ce sont les recettes issues de la commercialisation du réseau de fibre optique qui couvrent cet écart d'environ 171 000€ HT en 2018.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

De nouvelles perspectives avec l'acquisition d'un Datacenter

Conscient des enjeux existants autour de cette activité et des besoins et attentes exprimés par ses membres, le syndicat mixte étudie depuis 2015 la mise en place d'un centre de services mutualisés dans une infrastructure plus sécurisée et permettant de faire face aux exigences nécessaires à l'hébergement des données publiques.
Conforté également par l'émergence du projet d'archivage électronique en collaboration avec le Centre de gestion du Nord, le Comité syndical s'est positionné en faveur de l'acquisition d'un Datacenter, décision formalisée en juin 2017 pour engager les négociations avec le Mipih et en décembre 2018 pour la signature de l'acte définitif de vente.

Cette infrastructure ouvre des perspectives nouvelles pour les membres du syndicat mixte mais également de potentielles collaborations avec d'autres structures publiques de la Région des Hauts de France.

Ce dossier a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Région Hauts de France à hauteur de 40% de FEDER sur les volets investissement et fonctionnement pour les 2 premières années d'activité.
Le plan de financement prévisionnel comporte une dépense de 2,4 M€ HT, financée par le FEDER et par emprunt.

Ce projet a fait l'objet d'une étude technique et financière prospective afin de bâtir un catalogue de services permettant de répondre aux besoins des membres du syndicat mixte. au regard de cette étude prospective, cette activité devrait trouver un équilibre financier à partir de l'année 2023.

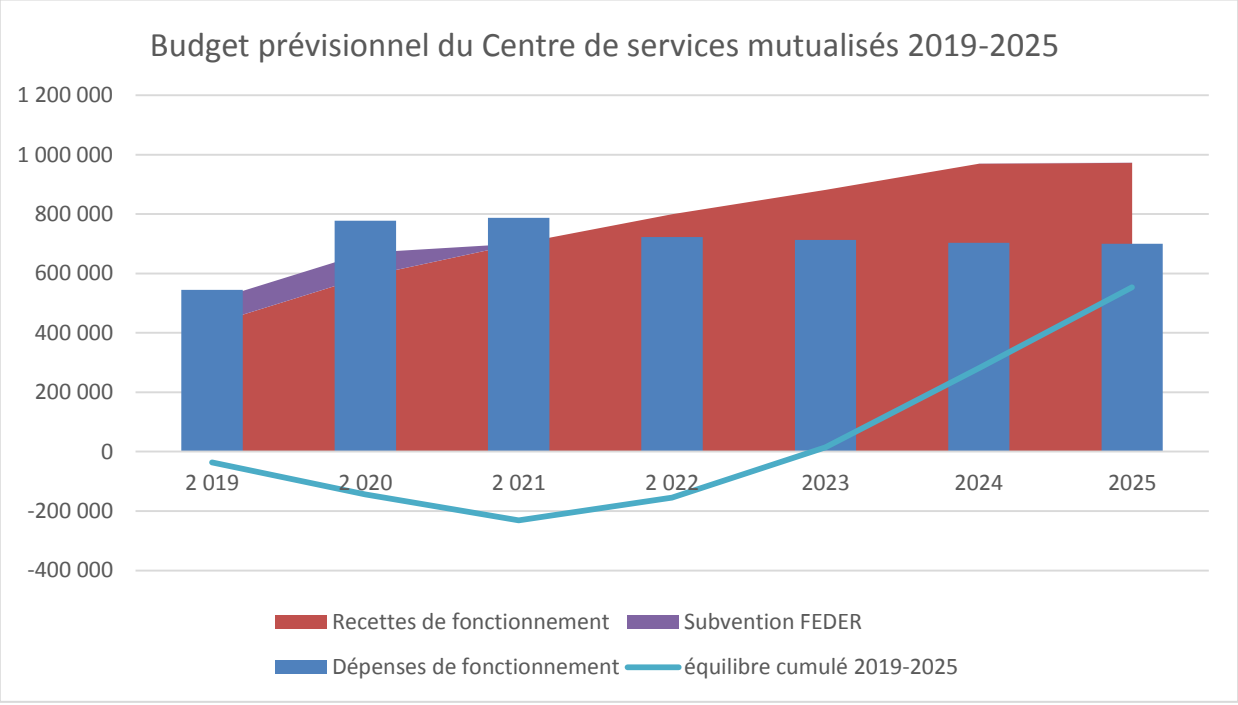

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Un réseau de fibre optique public pour fournir le Très haut Débit aux usagers particuliers et professionnels du périmètre de Somme Numérique ainsi qu'aux sites publics de ses membres

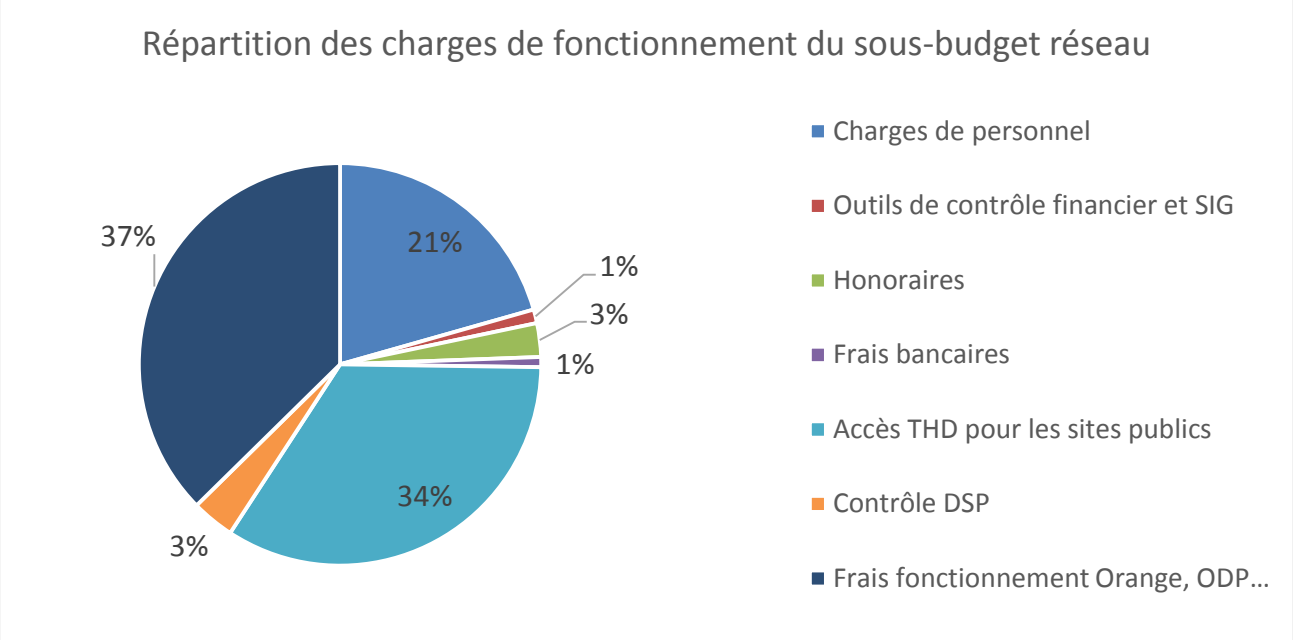

Le pilotage et suivi administratif des projets

Le budget annexe compte 5 agents dédiés à la gestion du réseau comprenant le contrôle de la DSP et le suivi des programmes d'investissement, pour lesquels l'ensemble des charges salariales et autres frais annexes de structure s'élèvent en 2018 à 303 300€.

La Délégation de service public pour la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau

Dépenses – 1,1 M€ HT

L'exploitation, la commercialisation et la maintenance du réseau en fibre optique public de la Somme sont confiées à la société Covage Somme depuis le 1er janvier 2015, dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 17 ans. Le délégataire assume la totalité des charges correspondantes, perçoit les recettes de location du réseau et verse à Somme Numérique des redevances en contrepartie de la mise à disposition du réseau.

Certains contrats n'ayant pas pu être transférés, le syndicat mixte assume certaines charges du réseau qui sont refacturées trimestriellement à Covage (524 500€).

Les **Services Haut débit et Très haut débit** fournis au GFU du syndicat mixte sont inscrits dans le catalogue du délégataire. Somme Numérique verse à Covage les frais correspondants et refacture ces prestations à prix coûtant aux membres concernés (455 340€).
Il reste cependant à charge du syndicat mixte l'achat du service Très Haut Débit par 2 opérateurs distincts ainsi que le suivi du raccordement de ces sites publics (44 681€ HT).

Le syndicat mixte a conclu un marché de contrôle de la Délégation de service public, dont les frais sont supportés chaque année à hauteur de 50 000€ HT par Covage Somme. Les dépenses de 2018 s'élèvent à 50 680 € HT.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Recettes – 2,6 M€

Les recettes de fonctionnement liées à l'exploitation et la commercialisation du réseau comprennent :

- les redevances de commercialisation du réseau ;
- les remboursements de frais engagés par le syndicat mixte à charge du délégataire ;
- la facturation des services Haut débit et Très haut débit auprès des membres du syndicat mixte pour le compte de Covage.

Seules les redevances d'usage et de commercialisation du réseau constituent une véritable recette de fonctionnement pour le syndicat mixte, soit 1,5 M€ HT en 2018.

Les autres postes correspondent à des flux financiers avec le délégataire.

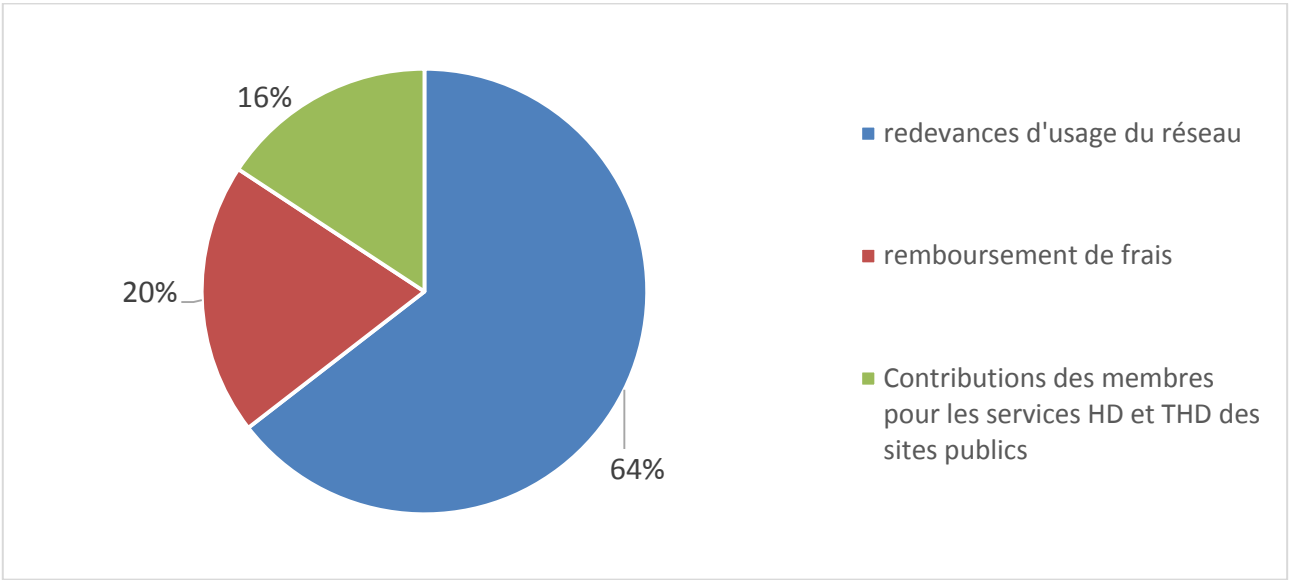

Il convient de relever que certaines contributions perçues en section de fonctionnement portent sur le financement de dépenses d'investissement, à hauteur de 1,8M€ en 2018 :

- Le capital des emprunts contractés : 1,4 M€ ;
- Le financement du SDTAN : 209 762€ ;
- Les travaux de raccordement de sites publics : 154 000€ ;
- Les pénalités de retard sur marchés de travaux : 68 287€.

L'excédent de fonctionnement cumulé de 2,6 M€ sera affecté en partie pour couvrir le déficit net d'investissement au 31 décembre 2018 qui s'élève à 2,3 M€.

Restera donc au budget 2019 une somme reportée de 300 000€ au titre de l'excédent de fonctionnement cumulé.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2017	Total BP+DM1 2018	REALISE 2018	% réalisé	Evolution 2017/2018
Salle serveur	93 994,69	2 286 544,53	104 471,34	5%	11%
Investissements Réseau - études	191 614,45	640 230,55	37 848,04	6%	-80%
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	1 491 007,72	2 900 647,04	972 713,75	34%	-35%
Investissements Réseau - travaux	12 855 446,66	18 044 887,12	13 423 705,68	74%	4%
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	***14 632 063,52***	***23 872 309,24***	***14 538 738,81***	61%	-1%
Capital des emprunts	1 438 230,76	1 480 705,00	1 480 704,94	100%	3%
Transfert par annuité des subventions d'équipement	1 400 073,10	1 356 168,00	1 356 168,00	100%	-3%
Déficit d'investissement	0,00	293 789,63	293 789,63	100%	
Total dépenses	**17 470 367,38**	**27 002 971,87**	**17 669 401,38**	65%	1%
RECETTES					
Financement programme STHD 2013-2018	7 756 439,60	8 391 707,15	5 511 479,13	66%	-29%
Autres recettes	20 636,45	0,00	30 540,90		48%
Emprunt	4 800 790,00	12 073 941,00	7 505 384,00	62%	56%
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	***12 577 866,05***	***20 465 648,15***	***13 047 404,03***	64%	4%
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	1 728 420,46	1 282 263,35	1 282 263,35	100%	-26%
Amortissement	2 870 291,24	3 199 271,00	3 199 270,35	100%	11%
Excédent d'investissement antérieur					
Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 057 789,37		0%	
Total recettes	**17 176 577,75**	**27 004 971,87**	**17 528 937,73**	65%	2%
Résultat d'investissement	*-293 789,63*		***-140 463,65***		
	déficit cumulé antérieur		*-1 978 585,27*		
	reports dépenses 2018		2 729 242,05		
	reports recettes 2018		2 560 925,59		
	Solde de la section d'investissements après reports		**-2 287 365,38**		

L'exercice 2018 se clôt avec un déficit de la section d'investissement à hauteur de 140 000€.
Après intégration du déficit cumulé des exercices précédents et des reports de 2018, la section d'investissement est déficitaire à hauteur de 2,3 M€.
L'affectation de l'excédent de fonctionnement couvrira ce déficit au budget 2019.

Salle serveurs

Les investissements liés à la salle serveurs s'élèvent à 105 000€ HT en 2018.
Ils comprennent :

- l'infrastructure de stockage et d'archivage électronique installée dans le Data center du Mipih ;
- les équipements réseau et optique pour le lien entre les sites Avenue d'Italie et Saint Fuscien ;
- un disque dur pour la mise à jour de la solution de filtrage Web Olfeo ;
- le diagnostic et les études avant acquisition du Data center.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Réseau

La totalité des dépenses d'investissement relatives au déploiement du réseau fibre optique de Somme Numérique représente 14,4 M€ HT en 2018.

Les travaux d'extension du réseau permettant le **raccordement de sites publics** pour le compte des membres représentent 330 000€ HT en 2018.

Le syndicat mixte a terminé en 2018 son programme de **Montée en débit sur le réseau cuivre** avec 1,1 M€ HT de dépenses sur l'année.

La 1e phase de déploiement du **FttH** représente 12,2 M€ de dépenses en 2018, ainsi que 708 500€ HT pour le raccordement final des usagers.

Pour ce qui concerne la 2e phase du programme Très Haut Débit de Somme Numérique, le syndicat mixte s'appuie sur l'Idate pour la constitution du dossier de demande de financement auprès de l'Etat (11 880€ HT). Il a également réalisé des travaux de raccordement de zones d'activités par avance sur le déploiement FttH, afin de répondre aux attentes des entreprises (48 000€ HT) et acheté les plans d'infrastructures Orange (3 342€ HT).

En contrepartie, le syndicat mixte a perçu 5,5 M€ de subvention au titre du programme MED et FTTH 2012-2018.

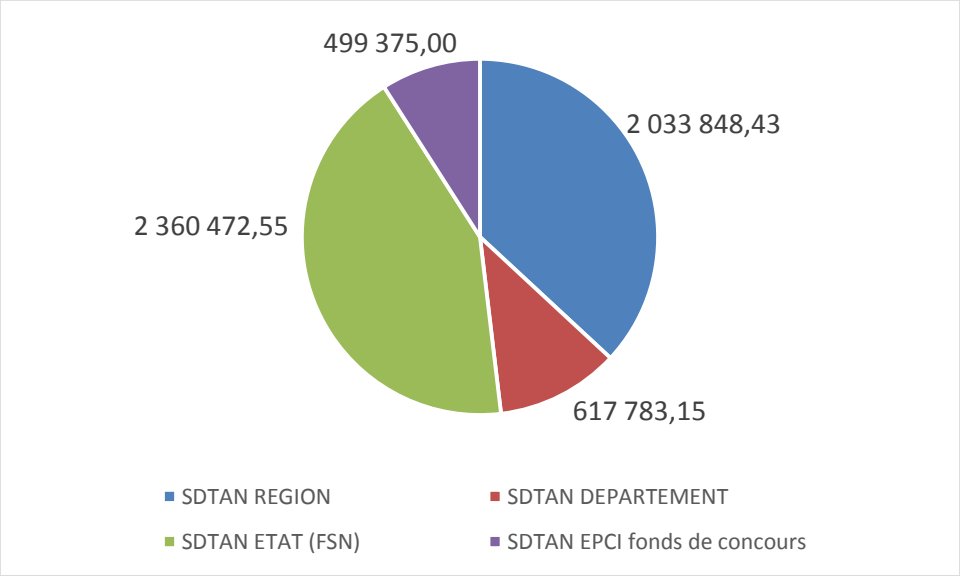

Par ailleurs, le syndicat mixte a emprunté 7,5M€, dont 5M€ au titre de la commercialisation du réseau, financé par les redevances versées par COVAGE et 2,5M€ pour le compte de la communauté de communes des Villes Sœurs pour le déploiement sur les communes de Seine Maritime.

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Les sites publics sur fibre optique

Au 31 décembre 2018, 353 sites publics étaient raccordés à la fibre optique, dont 30 activés en cours d'année

- 92 du Département
- 201 d'Amiens Métropole
- 60 des autres EPCI ou communes

Le programme 2012-2018 Somme Très Haut Débit

Les actions réalisées et en cours permettent à fin 2018 :

A 199 communes de disposer d'un « bon débit » voire du Très Haut Débit avec le VDSL 2 soit 28 600 lignes cuivre ayant bénéficié d'une montée en débit et ajout de nouveau services (TV en particulier).

A 105 communes de disposer du Très Haut Débit FttH soit environ 45 500 prises construites : toutes celles de la Somme sauf Mers-les-Bains.

Soit un total de 305 communes impactées par le « SDTAN 1 »

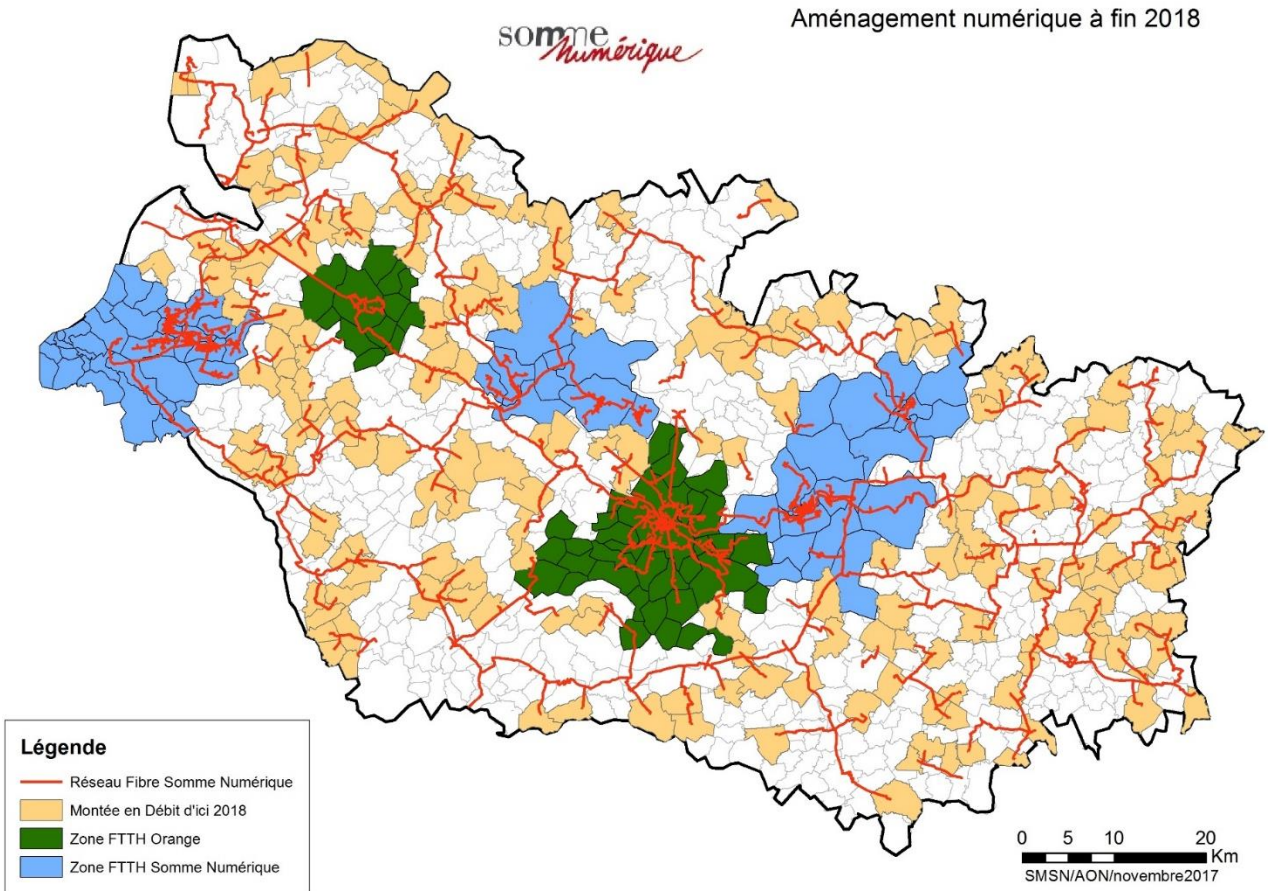

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Avancement des travaux de déploiement FttH (phase 1) au 31 décembre 2018

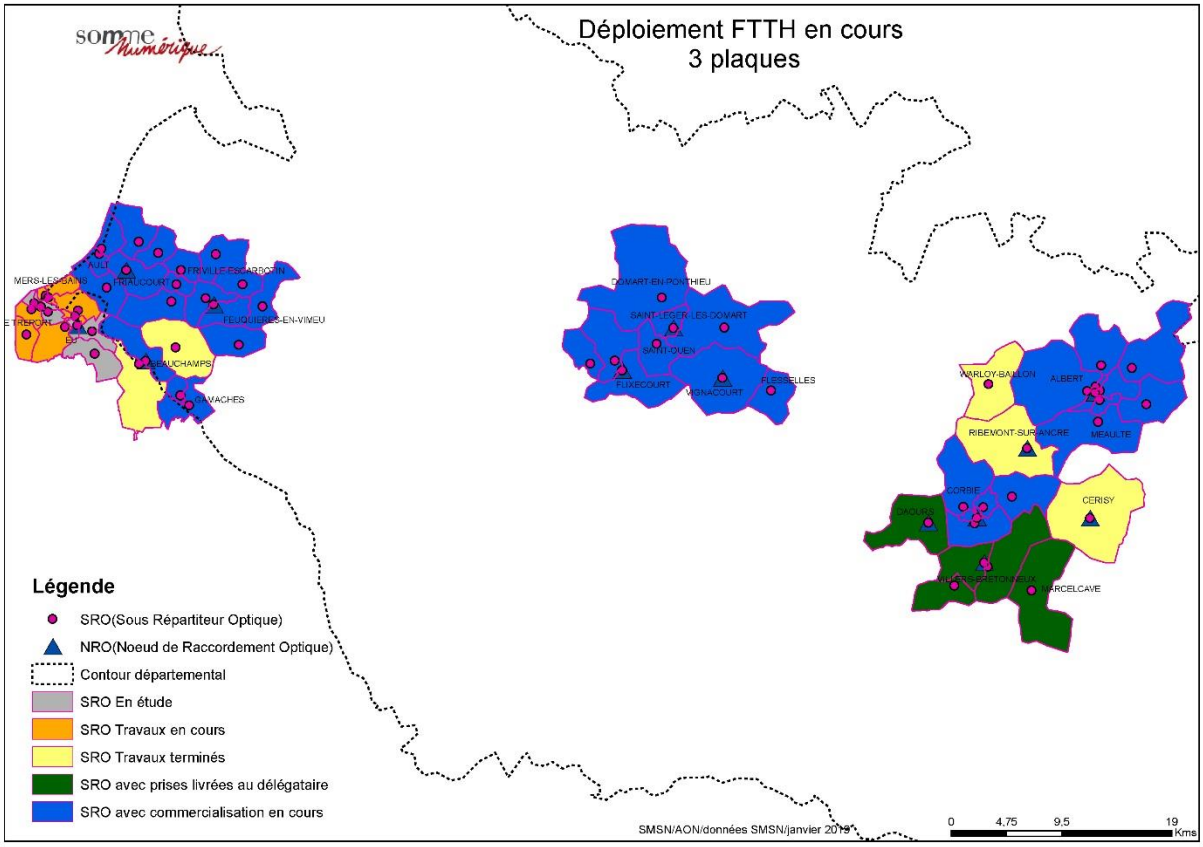

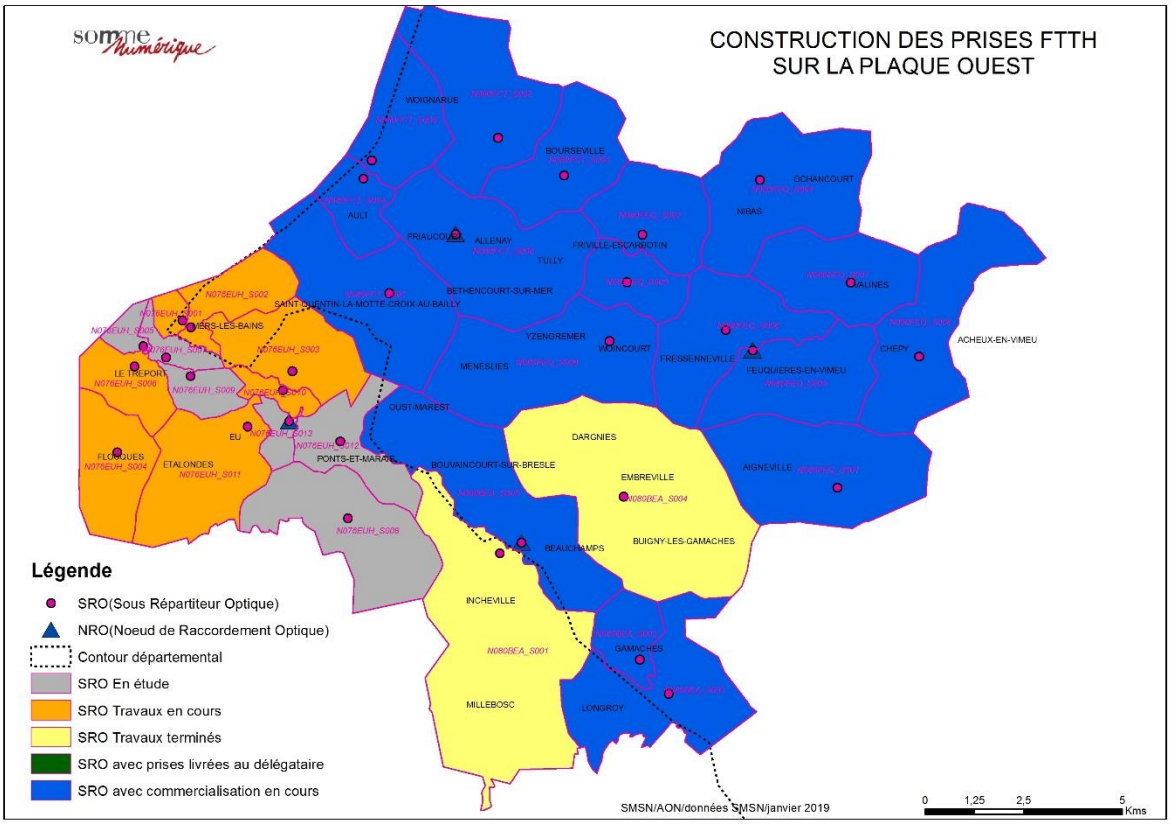

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Etat financier du programme Somme Très Haut Débit phase 1

	Montant estimatif total de l'opération	Dépenses réalisées au 31.12.2018
FttH collecte et desserte Somme	35 703 360	32 452 553
FttH Seine Maritime	10 570 000	612 567
FttH raccordements	16 204 800	1 171 689
total FttH	*62 478 160*	*34 236 809*
MED	25 003 656	22 166 887
études	600 000	609 253
satellite	388 800	12 000
total	**88 470 616**	**57 024 949**

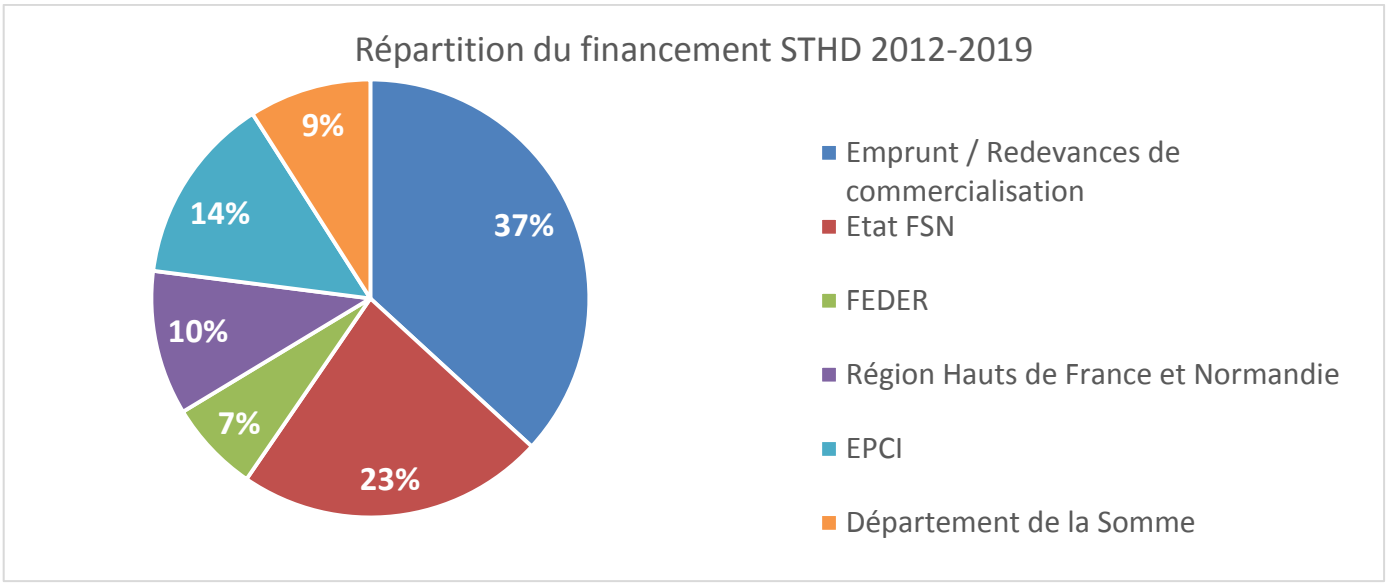

Envoyé en préfecture le 13/06/2019
Reçu en préfecture le 13/06/2019
Affiché le
ID : 080-258004365-20190603-190603_CS_DEL3-DE

Programme 2019-2024 Objectif 100% FttH

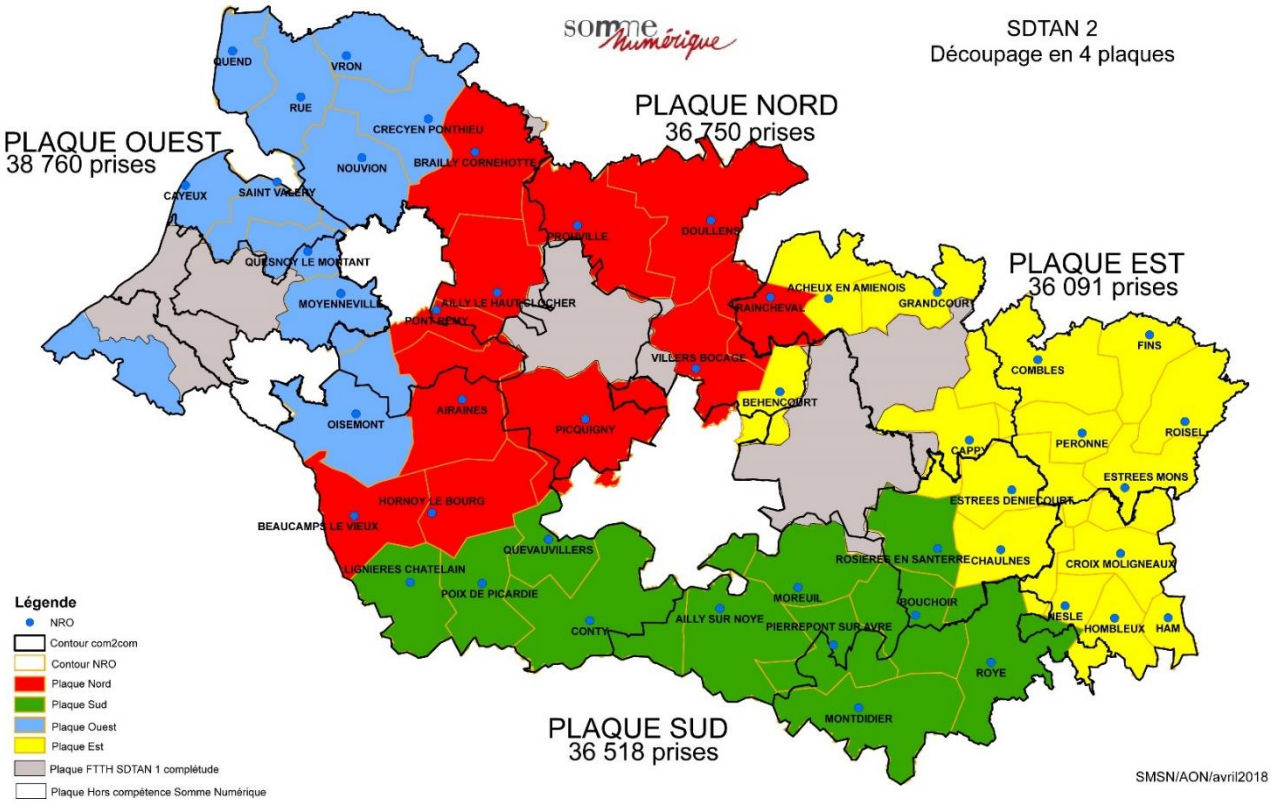

Plan de financement prévisionnel soumis à l'accord des financeurs et notamment de l'Etat – Agence du Numérique - au titre du FSN

FSN	37,20	22%
FEDER	3,72	2%
Régions	7,00	4%
Département	6,00	4%
EPCI	23,42	14%
Emprunt	89,58	54%
Total	**166,92**	**100%**